

Au fil des ans

REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

volume vingt-neuf numéro trois 7 \$

Regard sur notre patrimoine
L'AVENIR DES ÉGLISES
DE BELLECHASSE ?

Conseil d'administration

PRÉSIDENT **michel tardif**

418.882.8160 micheltartif@rocketmail.com

VICE-PRÉSIDENT **pierre prévost**

418.882.3528 pierre.prevost@globetrotter.net

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE **lucie fillion**

418.882.2402 lucie.fillion@fsaa.ulaval.ca

ADMINISTRATRICE **marie-josée deschênes**

418.882.3528 mjdeschenes@mjarchitecte.com

ADMINISTRATEUR **robert tessier**

418.884.0626 tessierrobert@videotron.ca

ADMINISTRATEUR **andré bouchard**

418.243.2396 abbenee96@gmail.com

ADMINISTRATEUR **mario-georges fournier**

418.883.3952 fournier.mar@globetrotter.net

ADMINISTRATEUR **pierre lefevre**

418.903.1899 pilefevre@videotron.ca

ADMINISTRATEUR **nicolas godbout**

418.243.3579 nicolas.godbout@hotmail.com

Territoire

MRC DE BELLECHASSE

Équipe éditoriale

RÉDACTRICE EN CHEF **marie-josée deschênes**

ÉQUIPE ÉDITORIALE **pierre prévost,
marie-josée deschênes, lucie fillion,
michel tardif, nicolas godbout, rené minot**

RÉVISEUR **rené minot**

GRAPHISME **nicolas godbout**

COUVERTURE

Paul St-Amand, *Saint-Michel-de-Bellechasse*,
2017.

Informations

COTISATION ANNUELLE **30 \$**

ADRESSE POSTALE **8, avenue Commerciale,
Saint-Charles (Québec) G0R 2T0**

COURRIEL **redaction@shbellechasse.com**

DÉPÔT LÉGAL **Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006** ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont de la responsabilité de leurs auteurs. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Au fil des ans est publiée quatre fois l'an. La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Présentation

« L'avenir des églises de Bellechasse ? » Voilà un titre lourd de sens. Si les cloches ont sonné le glas depuis plus de 20 ans de plusieurs églises au Québec, particulièrement à Québec et à Montréal, celles des régions rurales semblaient jusqu'à récemment un peu épargnées. Mais aucune église du Québec n'est à l'abri. Chaque collectivité doit remettre en question le rôle que joue l'église dans sa propre communauté, maintenant et dans un horizon d'au moins 20 ans. Est-ce encore le lieu de rassemblement par excellence? Est-ce un lieu dédié uniquement au culte ou peut-il permettre la tenue d'activités culturelles? Avons-nous les moyens, en réponse au déclin de la pratique religieuse dans notre société, de préserver ce bâtiment souvent monumental au cœur de nos villages? En cette année d'élection municipale, aborder ce sujet nous semblait névralgique. Les églises des villages de Bellechasse ne sont-elles pas leur bâtiment phare par excellence?

Marie-Josée Deschênes



Mot de la rédactrice	3
Mot du président	4
Nouvelles du milieu	5
Dossier « Garder l'église au milieu du village »	7
1. L'avenir du patrimoine religieux en milieu rural	8
2. Le regroupement des paroisses	10
3. Au cœur du village	13
4. L'implication des milieux	15
5. Sur les traces d'Anselme	17
6. Pour assurer l'avenir des églises de Bellechasse	19
Je me souviens Les Langevin et le Canada de 1867	22
Portrait Claude Gignac, animateur	31
Rapport annuel	34

MOT DE LA RÉDACTRICE



C'est avec plaisir que je releve le défi de mener la barre de la revue de la Société historique de Bellechasse *Au fil des ans*. Je remercie chaleureusement les membres du Comité de rédaction et les membres du conseil d'administration pour leur confiance et leur soutien. Cela fait maintenant 11 ans que je suis membre de la Société historique de Bellechasse et que je m'intéresse à cette revue. Depuis toutes ces années, elle n'a cessé de se transformer, de s'améliorer afin de refléter, de mieux en mieux, les gens de Bellechasse et leur attachement à leur patrimoine.

Cela fait maintenant plus de 25 ans que je travaille ou que je m'implique bénévolement dans le milieu du patrimoine bâti québécois. Après toutes ces années, je constate que le patrimoine bâti qui est préservé est celui qui est reconnu, défendu, entretenu par les citoyens, et ce, souvent bénévolement.

Ainsi, la revue constitue un moyen privilégié pour informer, sensibiliser et outiller la population de notre belle région afin qu'ensemble, nous mettions tous la main à la pâte pour mieux connaître, entretenir, préserver et mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux souvent agricoles, la nature omniprésente dans la région, les paysages à couper le souffle et les savoir-faire traditionnels de Bellechasse.

C'est dans cet esprit d'ouverture que le comité de rédaction et moi-même concevrons les prochains numéros afin que la revue regroupe les voix des multiples acteurs qui s'investissent dans la préservation du patrimoine bellechassois.

Alors, à vos ordinateurs! Parlez-nous de vos projets, racontez-nous vos mémoires et faites-nous découvrir votre Bellechasse.

Marie-Josée Deschênes

MOT DU PRÉSIDENT



Ce numéro marque un nouveau pas pour notre revue. L'édition précédente étant la 109^e, j'ai compris que ça prenait du *sang neuf*, et Marie-Josée Deschênes a généreusement accepté d'occuper les fonctions de rédactrice en chef de la revue *Au fil des ans*.

Un été qu'on croyait ne jamais voir arriver tire déjà à sa fin. J'espère que vous aurez pris le temps de visiter nos sites patrimoniaux en Bellechasse. Que ce soit le Domaine Pointe-de-Saint-Vallier, le cœur de Beaumont ou de Saint-Michel-de-Bellechasse, la rue Commerciale de Saint-Henri, les écoles de rangs, le sentier patrimonial de Saint-Léon-de-Standon, les musées de Sainte-Claire, Saint-Philémon, Saint-Damien, et tellement encore.

Avez-vous pris le temps de vivre Bellechasse, de le découvrir, de participer à ses festivals et activités et de favoriser la croissance et l'épanouissement de votre fierté bellechassoise tout en y découvrant ses trésors cachés? Avez-vous participé aux activités du 125^e anniversaire de fondation de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours?

Nous avons en Bellechasse un patrimoine exceptionnel : c'est une ressource inestimable sur laquelle nous pouvons développer une industrie touristique forte et structurante. Plutôt que de regarder les autres qui réussissent, nous devons NOUS regarder et tout faire pour réussir. Plus nous connaissons NOTRE Bellechasse, plus nous serons à même de le faire connaître et de le faire aimer des autres. Nous avons entre les mains un joyau du patrimoine et il ne nous reste qu'à le polir et à le montrer au reste du monde.

C'est à partir de nos différences, de notre patrimoine que nous pourrions attirer des centaines de milliers de touristes annuellement. Vous imaginez ce qu'il en résultera pour nos entreprises locales, que ce soit nos producteurs de vins, de fromages, nos restaurateurs ou nos gîtes, l'ensemble de ces apports entraînant du fait même l'amélioration de nos services locaux et de nos infrastructures.

C'est en travaillant ensemble, portés par un vent de fierté et de solidarité à l'image de Bellechasse, c'est-à-dire fort et dynamique, que nous ferons reconnaître Bellechasse comme la première destination touristique pour les gens de la grande région de Québec-Chaudière-Appalaches, d'ici 10 ans. Pour bien se faire valoir, il faut bien se connaître!

Michel Tardif

NOUVELLES DU MILIEU

3 mars 2017 | 2^e RV Bellechasse sur le patrimoine bâti

Le deuxième Rendez-vous de Bellechasse a regroupé plus de 80 participants au Centre communautaire de Saint-Léon-de-Standon. La Société historique de Bellechasse et le GIRAM se sont associés à la MRC de Bellechasse pour organiser ce premier colloque sur le patrimoine dans Bellechasse. L'historien Michel Lessard a ouvert la journée en énonçant les richesses distinctives de Bellechasse, suivi de Dominique Lalande, de Rurals, qui a présenté les résultats de l'étude que sa firme a réalisée sur les paysages de Bellechasse. Elle a ensuite présenté comment son organisme met en valeur les petits patrimoines de Kamouraska. Enfin, le maire de Deschambault, Gaston Arcand, a présenté comment sa municipalité mise sur le patrimoine pour se développer autant culturellement qu'économiquement.

26 mars 2017 | Assemblée générale annuelle du GIRAM

Plus de cinquante personnes se sont regroupées au Moulin de Vincennes, à Beaumont, pour entendre le directeur de Nature Québec, Christian Simard, parler du controversé projet d'agrandissement du port de Québec. Suite à l'assemblée générale annuelle, le GIRAM a remis ses Prix Corniches, après quelques années d'absence, au Domaine Pointe-de-Saint-Vallier, à la Société écologique de la Grande Plée Bleue, à la raffinerie Jean-Gaulin, de Valero, pour la qualité exceptionnelle de leur projet de préservation du patrimoine bâti et naturel.

8 avril 2017 | Conférence sur les Alpes, par Pierre Prévost et Marie-Josée Deschênes

À la sacristie de l'église de Saint-Charles, Pierre Prévost et Marie-Josée Deschênes présentaient les Alpes en établissant les liens avec l'héritage culturel du Québec. Différents thèmes ont été présentés avec projection d'images : l'alimentation, les moyens de

transport, les tunnels, l'imprimerie, les cloches, les horloges, les fortifications, les premiers martyrs chrétiens, les communautés religieuses, la guerre, les Jeux olympiques, etc. Bien sûr, cette manne d'information était entrecoupée d'une pause collation et bavardage.

4 juin 2017 | Lancement du numéro de la revue

Au fil des ans sur les religieuses NDPS

La Société historique de Bellechasse a collaboré étroitement aux fêtes du 125^e anniversaire de la fondation de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours à Saint-Damien-de-Buckland, en lançant un numéro spécial de sa revue *Au fil des ans* portant sur le patrimoine des religieuses de cette communauté.

15 juin 2017 | Assemblée générale annuelle d'Action Patrimoine

Les églises étant à la mode (particulièrement lorsqu'elles sont converties!), c'est à la Maison de la littérature située au cœur du Vieux-Québec, dans l'ancienne église Wesley, qu'Action Patrimoine a tenu son assemblée générale annuelle et remis ses prix d'excellence. Un hommage a été rendu à Louise Mercier, la présidente sortante qui s'est impliquée au sein de l'organisme depuis plus de 30 ans.

24 juin 2017 | Lancement du livre *Marcher au catéchisme*

Le lancement du livre *Marcher au catéchisme* a été fait au musée Espaces mémoires de Standon. Ce livre écrit par Florian Guay raconte une histoire illustrée par Nadia Berghella et publiée par la Société du patrimoine de Saint-Léon-de-Standon.

Plus de 100 personnes ont assisté à la sortie de cet ouvrage tant attendu. Des annotations historiques ont été ajoutées au livre et un DVD présente la captation vidéo de la prestation de l'auteur et conteur lors

du Symposium artistique patrimonial de Saint-Léon-de-Standon en 2013.

18-19 août | Vivre le patrimoine

Qui dit qu'il n'y a pas de relève en patrimoine? Je vous invite à consulter le site Internet de cet organisme piloté par une équipe jeune, dynamique, et dévouée qui organise le festival Vivre le patrimoine! pour une troisième édition qui se déroulera les 18 et 19 août prochains sur le site du Sault-au-Récollet sous le thème des Paysages collectifs.

26 août 2017 | Excursion à Nicolet de la SHB

Au moment où vous lirez ces lignes, nous serons probablement en route vers Nicolet! Encore cette année, notre prolifique vice-président a concocté une excursion qui fera découvrir l'histoire des Abénakis, des Acadiens, des activités économiques et du patrimoine bâti de la région de Bécancour et de Nicolet.

5 octobre 2017 | Lancement du livre sur les écoles de Bellechasse

Toujours soucieuse de porter fièrement le flambeau de Bellechasse, la Société historique de Bellechasse est heureuse d'annoncer que le lancement du volume portant sur les écoles de rangs de Bellechasse se déroulera le 5 octobre 2017, à 16 h, dans l'église de La Durantaye. Le volume de plus de 450 pages, rédigé par monsieur Robert Tessier et son équipe, et comportant plus de 300 photos anciennes et actuelles, se détaillera 45 \$. La Société historique de Bellechasse remercie toutes les personnes et municipalités qui se sont associées à ce projet.

15 octobre 2017 | Assemblée générale annuelle et remise du prix Thérèse-Romer de l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec (APMAQ)

L'Assemblée générale annuelle se tiendra de 10 h à 16 h à la Maison-mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, à Saint-Damien. En plus de l'assemblée, il y aura une visite du Musée, de la Maison historique et de la chapelle. Le dîner se déroulera sur place. 40 \$ par personne.

N.B. Réservation obligatoire pour le repas auprès de l'APMAQ : <http://www.maisons-anciennes.qc.ca/activites/assemblee-generale-annuelle-remise-prix-therese-romer-2>

29 octobre 2017 | Conférence de Maxime Arseneau

Restez à l'affût puisque la Société historique de Bellechasse recevra, à 13 h 30, Maxime Arseneau qui présentera son troisième tome de l'histoire de son ancêtre acadienne, Théotiste Bourgeois. Il viendra nous entretenir aussi des Acadiens qui ont colonisé les villages de Bellechasse.

18 novembre - 16 décembre 2017 | Noël victorien chez le D^r Chabot

La Société du patrimoine de Sainte-Claire vous invite à venir vivre l'animation de Noël et ses traditions et découvrir les symboles qui y sont rattachés, à la Maison du docteur J.A.N. Chabot à Sainte-Claire. L'activité comprend le service de thé accompagné de contes, chants et musique.

Cette activité aura lieu les fins de semaine entre le 18 novembre et le 16 décembre 2017.

N.B. Sur réservation seulement pour groupe de 10 personnes au maximum. Prix d'entrée : contribution volontaire. Pour réservation, contacter Mario-Georges Fournier au 418-883-3952 ou Ghyslaine Lacasse au 418-883-2834. Maison D^r J.A.N. Chabot, 108, rue Principale, Sainte-Claire QC G0R 2V0



DOSSIER

Garder l'église au milieu du village



« C'était une vieille église, jadis blanche et belle sous sa dentelle de pierre, que le temps et les hommes ont déchirée. »

— Anatole France, *L'Étui de nacre*.

L'AVENIR DU PATRIMOINE RELIGIEUX EN MILIEU RURAL

CLAUDE LEPAGE



La mutation et l'avenir du patrimoine religieux sont en trame de fond de l'actualité depuis plusieurs années déjà. La problématique s'est d'abord posée en milieu urbain, la concentration d'églises y étant plus forte. Les solutions et les promoteurs arrivent aussi plus rapidement en ville, considérant la valeur des terrains qui constituent un intérêt pour des promoteurs privés, considérant également que les municipalités plus importantes ont une capacité financière permettant plus facilement l'acquisition et la transformation de ces bâtiments pour d'autres usages. Si la problématique se pose différemment en milieu rural, il en est tout autant pour les solutions.

La baisse de fréquentation des églises pour le culte a été moins abrupte qu'en milieu urbain et la marge de manœuvre financière de plusieurs assemblées de fabrique a permis de faire apparaître l'urgence en douceur. Mais soyons réalistes : la fréquentation des églises diminue toujours, les obligations financières en matière d'opérations et d'entretien de ces bâtiments sont en hausse et les revenus provenant de quêtes ou contributions volontaires sont en baisse. Ajoutons à cela le nombre de prêtres qui partent à la retraite beaucoup plus massivement que ceux qui reçoivent leur ordination.

De plus, une opération de fusion des fabriques est en cours, ce qui fait qu'au 1er janvier 2018, 19 paroisses dans Bellechasse deviendront deux, soit l'une regroupant dix paroisses au nord de la MRC de Bellechasse, et l'autre, neuf, au sud.

Tous ces facteurs ont amené certaines communautés à réfléchir et passer à l'action pour trouver une nouvelle fonction à l'église. Dans Bellechasse, c'est La Durantaye qui a fait office de pionnière en amorçant des discussions fabrique-municipalité afin d'échafauder une solution gagnante pour tous. La fabrique désirent continuer à offrir le culte et à diminuer ses obligations financières, et la municipalité cherchait à offrir un espace communautaire à sa population. Ainsi, le centre multifonctionnel, combinant culte et activités communautaires, est né en 2010. Saint-Vallier et Saint-Philémon travaillent sur des projets similaires, mais qu'en est-il des autres communautés ?

Il est évident que les églises ne deviendront pas toutes des centres communautaires, mais partout on devra réfléchir à l'avenir du bâtiment qu'est l'église. Il est certain que le canal de communication fabrique-municipalité n'est pas naturel. Depuis des décennies, voire des siècles, les assemblées de fabriques ont géré seules la destinée de ces bâtiments avec le soutien de leurs paroissiens, mais le nombre de ces derniers ne cessant de décroître, c'est maintenant une affaire de citoyens, de l'ensemble de la communauté.

La MRC de Bellechasse, comme organisation municipale régionale, est sensible à différents enjeux qui touchent l'ensemble du territoire. C'est notamment pour cette raison qu'elle a organisé deux colloques sur l'avenir du patrimoine religieux (2008 et 2016) et qu'elle accompagne, par le biais de ses agents de

développement, les comités locaux dési- rant se pencher sur le sujet.

Bien que certaines fabriques aient en- core les moyens de poursuivre leur mis- sion comme par le passé, il nous semble impératif d'informer la population et d'enclencher des discussions avec les autres acteurs de la communauté, notam- ment les élus municipaux. Pour un dos- sier majeur tel que l'avenir d'une église dans une municipalité, il faut être en me- sure de voir venir et de planifier. S'il est important de le faire dans chacune des communautés, il nous apparaît néces- saire de le faire aussi au plan régional. Pourquoi? Pour prévenir le dédouble- ment d'équipements ayant la même vo- cation, équipements qui pourraient être partagés avec des municipalités environ- nantes. De plus en plus, les municipali- tés voient les avantages à travailler avec leurs voisins dans certains dossiers, et celui de l'avenir d'infrastructures aussi imposantes que les églises ne devrait pas faire exception.

L'avenir du patrimoine religieux n'est pas un dossier simple et le temps doit être

pris pour y réfléchir et trouver des solu- tions adéquates pour chacune des com- munautés de Bellechasse. Bien qu'il faille en prendre le temps, il n'en demeure pas moins que, même parfois peu apparente, l'urgence est là.



- *Colloque sur le pa- trimoine religieux en Bellechasse, Église de Beaumont, 18 mars 2016. Photo- graphie : Marie-Jo- sée Deschênes.*

LE REGROUPEMENT DES PAROISSES

JEAN-PIERRE LAMONDE



Ce n'est maintenant plus un secret pour personne, les structures paroissiales dans lesquelles nos ancêtres et nous avons grandi ne seront plus les mêmes à compter de 2018. Par un processus de fusion, l'ensemble du territoire des paroisses actuelles de Bellechasse deviendra deux paroisses, l'une au Sud (Sacré-Cœur de Jésus en Bellechasse), l'autre au Nord (Saint-Benoît-de-Bellechasse). Ce ne sont pas les premiers changements que nous connaissons sur le territoire. Avec la disparition des curés dans chacune des paroisses, les services de pastorale (prêtres, agents et intervenants en pastorale) ont alors été mis en commun au service de l'ensemble des paroisses dans ce qu'il a été appelé Unités pastorales, une sorte de MRC des paroisses.

De quels types regroupements s'agit-il ?

L'organisation du territoire en deux paroisses signifie d'abord la disparition des fabriques actuelles pour ne donner que deux paroisses et fabriques. C'est à l'intérieur de ces deux nouvelles structures que se déploieront les services de pastorale sur leur territoire respectif. Seront aussi regroupés les services administratifs telles la comptabilité et la préparation du feuillet paroissial, de même que la responsabilité de l'ensemble du parc immobilier, en collaboration avec les communautés locales. S'il y a actuellement 6 marguilliers pour chacune des paroisses, il y en aura toujours le même nombre, mais pour les deux fabriques seulement, six marguilliers au Nord, six au Sud. Il faut comprendre que

les paroisses actuelles n'auront pas toutes un marguillier à la nouvelle assemblée de fabrique. Toutefois, le tour de chacune viendra. Autre particularité, la propriété et la gestion des cimetières sont sorties des fabriques et maintenant confiées à des compagnies de cimetières.

Le défi, développer de grandes capacités à travailler ensemble au service du bien commun, alors que, dans l'histoire, chaque fabrique gérait son clocher. Ou encore, accepter de ne plus avoir de contrôle direct sur son propre clocher. Il s'agit là de défis importants.

Qu'arrivera-t-il de nos églises ?

Eh bien, nos églises, elles ne déménageront pas. Elles seront toutes au service du culte tant qu'un nombre suffisant de paroissiens voudra bien s'y retrouver et les utiliser ! Or, il ne semble pas que les gens d'un certain âge fréquentant actuellement les églises seront remplacés par de plus jeunes. Conclusion : si, dans le futur, on se fie aux seules personnes fréquentant l'église pour soutenir le culte, la pastorale et les bâtiments, il y aura des problèmes. Trop peu de monde et trop peu d'entrées de fonds pour soutenir les bâtiments et l'action pastorale. En d'autres mots, il y aura trop d'églises pour le nombre de paroissiens fréquentant l'église. Il faut donc prévoir que, dans un avenir rapproché, les responsables des fabriques auront à décider quelles sont les églises qu'il faut garder pour le culte et combien. On examinera alors la pertinence des églises sur une base plus régionale que locale.

Cette problématique est connue depuis longtemps. La MRC et la Société historique de Bellechasse ont tenu en dix ans deux forums régionaux avec des responsables municipaux et de fabriques. Ces rencontres ont suscité un grand intérêt, mais ont donné peu de résultats. Dans la plupart des milieux, on fait comme si l'horizon était bien dégagé. Peut-être, conduisons-nous en regardant dans le rétroviseur!

Le défi, s'entendre pour qu'un nombre restreint d'églises restent ouvertes pour le culte, et convaincre les paroissiens de fréquenter une autre église que la leur.

Que restera-t-il aux communautés locales ?

Au moment du regroupement des paroisses, il est prévu que chaque communauté locale disposera d'un lieu d'accueil pour les paroissiens, ouvert à environ 50 % du temps par rapport à la situation actuelle, pour recevoir les demandes et besoins, de même que le paiement de diverses prestations. Il s'agit aussi d'un lieu d'animation et d'organisation de l'activité pastorale, un lieu qui héberge le comité de consultation

et d'organisation locale, lequel est responsable du suivi des immeubles et de la garde des biens sous mandat de la Fabrique. Selon les périodes, ce comité collabore avec la Fabrique pour l'organisation des activités de communication, d'information, de consultation auprès des paroissiens de la communauté locale, il soutient, coordonne ou organise les campagnes de collecte de fonds dans la communauté où se déroule l'activité pastorale de la communauté locale, il transmet les dons recueillis, les revenus, les factures, tous les documents financiers ou administratifs pertinents au secrétariat de la Fabrique, il présente à la Fabrique les besoins budgétaires pour l'entretien, les réparations et le matériel requis pour les immeubles et l'activité pastorale de la communauté locale, il présente des suggestions et des propositions pour le bien de la communauté locale et celui de l'ensemble de la paroisse, enfin, il surveille l'exécution des travaux et des services aux immeubles.

Le défi est de poursuivre dans le cadre d'une structure moins formelle, quoique rattachée à la nouvelle fabrique, l'organisation et l'animation pastorale de la commu-



- *Peinture intérieure de l'église de Saint-Charles, 2016. Photographie : Marie-Josée Deschênes.*

nauté. Cela implique de mobiliser des volontaires qui acceptent de veiller aux biens matériels de la communauté, sans grands pouvoirs sur les ressources.

Messes et célébrations de la parole

Avec la diminution du nombre de prêtres, la messe du dimanche ne sera pas éternellement hebdomadaire. De nouvelles façons de rassembler les paroissiens ont déjà pris forme, comme les célébrations de la Parole. Ces célébrations sont animées par des paroissiens désireux de regrouper les membres de la communauté pour prier en semble. Leur succès varie d'un endroit à l'autre. Et les marguilliers réalisent que la quête du dimanche baisse lorsqu'il y a célébration de la parole plutôt qu'une messe conventionnelle. Certains paroissiens bouddent ces rencontres sous prétexte que la communion n'y est pas distribuée. Le changement ne convient donc pas à tous.

Le défi, améliorer la capacité des responsables locaux de la pastorale dans la préparation et la tenue de ces rencontres afin qu'elles soient signifiantes et appréciées du plus grand nombre. Nous n'avons pas le choix, parce que c'est ce que l'avenir nous réserve.

Un patrimoine religieux à convertir

C'est au moment où les bâtiments anciens perdent leur utilité première, comme c'est le cas des églises, qu'on se rend compte qu'ils sont patrimoniaux, c'est-à-dire appartenant à l'ensemble de la communauté. Jusqu'à récemment, ils étaient utilisés pour le culte et recevaient le soutien matériel et financier des paroissiens, principalement ceux fréquentant l'église. Si la communauté locale veut qu'il y ait un avenir pour ces bâtiments, elle doit s'y intéresser. Les fabriques seules ne sont plus en mesure de concevoir des projets d'avenir pour ces bâtiments.

Pour avoir un avenir, les bâtiments patrimoniaux doivent avoir une utilité. Le

public ne supportera pas de soutenir l'inutile. En Bellechasse, quelques municipalités ont entrepris la conversion de leur église en salle communautaire ou multifonctionnelle. Ce sont des expériences à observer de près pour en tirer des leçons. L'expérience de La Durantaye est fonctionnelle depuis plusieurs années. Saint-Philémon a entrepris des travaux. Saint-Vallier et Saint-Malachie sont en mouvement pour un projet de conversion de leur église en bâtiment d'utilité plus large. Partout, la municipalité devient le moteur du projet parce qu'il s'agit de décider de l'avenir d'un bien communautaire et public. Cependant, certains conseils municipaux ne souhaitent pas s'engager dans cette voie, pour toutes sortes de raisons. Ou bien l'on considère qu'on n'a pas besoin de nouveaux centres communautaires, ou encore on ne veut pas surcharger le compte de taxes.

Le défi dans ce cas, c'est de mobiliser la communauté et les élus municipaux afin qu'ils assurent un avenir à ces bâtiments uniques qui sont un peu nos châteaux au cœur de nos villages et qui rappellent une partie de l'histoire du lieu.

Pas facile, mais faisable!

En effet, ce n'est pas si simple, et si c'était facile, ce serait déjà fait. Et ce n'est pas parce que c'est complexe qu'il ne faut pas le faire. D'autres l'ont fait, même avec des populations de faible importance. Des ressources existent, des compétences aussi, pour nous assister. À maints endroits, les instances publiques font l'acquisition de bâtiments patrimoniaux et leur donnent une seconde vie en leur donnant une nouvelle utilité. À notre tour d'en faire autant.

AU CŒUR DU VILLAGE

RENÉ MINOT

Ce n'est pas qu'un cliché : l'église est au cœur de nos villages.

Armagh l'a joliment illustré en aménageant, aux étés 2016 et 2017, un parterre fleuri en forme de cœur dans la pelouse de la monumentale façade du sanctuaire de saint Cajetan.

Un cœur qui s'ouvre encore, non seulement dans les liturgies qui s'y célèbrent régulièrement, mais aussi, en présentant, aux vacanciers de la région, les produits sortis des mains des artisanes et artisans. Une initiative modeste, mais exemplaire.

Cependant, à l'intérieur, un coin du plafond, Dieu merci ! pas trop visible, s'écaille. Les infiltrations d'eau ne sont pas une nouveauté... et ne sont pas non plus l'effet de la négligence.

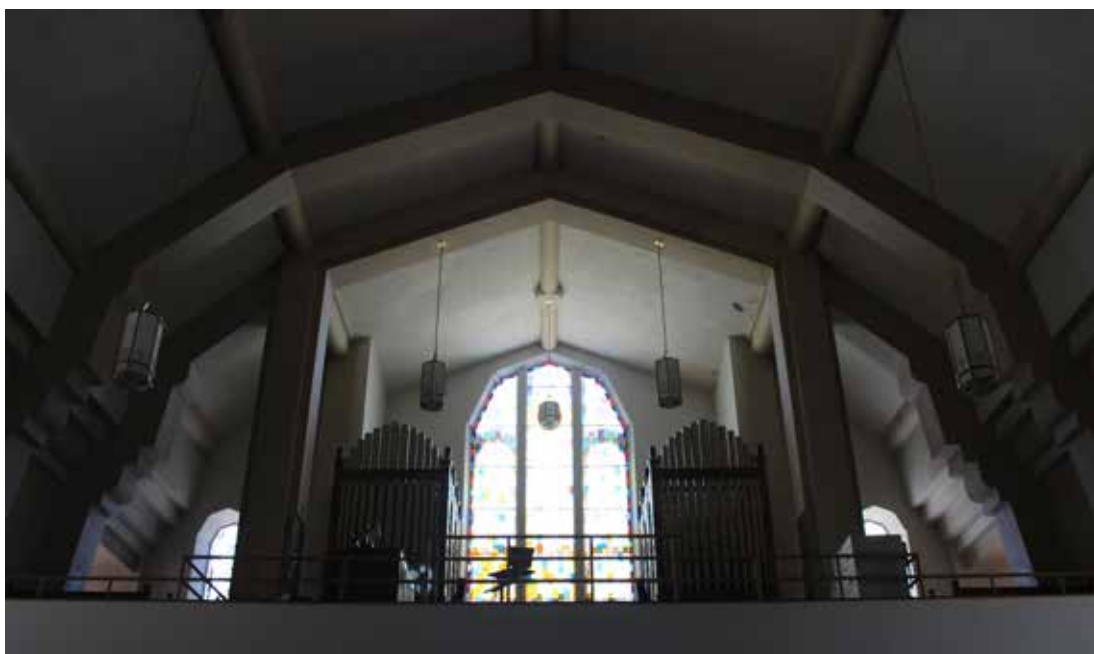
En fait, les fidèles sont trop peu nom-

breux pour donner à leur église tout le soin dont ils savent parfaitement qu'elle a besoin.

Nos prédécesseurs, les bâtisseurs de 1932-1933, voyaient grand, et il est bien trop tard pour se plaindre que c'est trop grand.

De toute façon, on l'aime, et on veut la garder, notre église, comme l'a démontré, au printemps 2017, une étude rigoureuse basée sur un sondage populaire à l'initiative d'un comité conjoint Municipalité-Fabrique.

Voici plus de six ans, la paroisse s'est employée, avec succès, à réduire les frais prohibitifs du chauffage par différentes mesures. Entre autres, depuis deux ans, l'hiver, on a un chauffage minimal, ciblé pour prévenir la dégradation de l'édifice.



- *Intérieur de l'église Saint-Cajetan d'Armagh, de style Art déco, 2016. Photographie : Marie-Josée Deschênes.*

Toutefois, ce bâtiment si grand – 1200 places assises dans les bancs de merisier construits par nos menuisiers en 1932-1933 —, trop grand pour le culte d’aujourd’hui, que va-t-on pouvoir en faire? Que peut-on en faire de plus ou de mieux que le lieu des rassemblements de fidèles dans la liturgie catholique, traditionnelle ou moderne?

Comment ce patrimoine, si beau et reconnu pour son intérêt architectural et culturel, mais d’entretien dispendieux, comment peut-il redevenir un lieu d’intérêt pour les Armageois?

Les gens d’ici s’en inquiètent, mais sachant la lourde responsabilité des décisions et orientations à prendre, ils cheminent avec prudence. Ils ont commencé à débroussailler les voies multiples d’une solution pour empêcher que ce cœur de notre village cesse de battre.

Les idées qui ont surgi le mardi 13 juin dernier dans notre grande nef sont généreuses et variées. Elles témoignent de la vie de notre communauté armageoise.

L’aide technique d’agents de la MRC, l’intérêt persévérant de la Société histo-

rique de Bellechasse, la sensibilité discrète, mais présente du clergé et de la hiérarchie ecclésiale, le travail et les convictions de nos élus, le dévouement constant des bénévoles sont des atouts importants. Merci.

Pourtant, c’est d’abord de la convergence de nos idées, de nos projets et de nos cœurs que va renaître un intérêt partagé par le plus grand nombre. Il faut que revive ce « château » qui émerge encore de nos forêts des hauts de Bellechasse.

Par quoi commencer, tangiblement?

Ce n’est pas d’un commencement qu’on a besoin : les démarches des uns et des autres ainsi que les initiatives concrètes de 2017 et des années antérieures sont l’effet de l’intérêt croissant des gens d’Armagh pour leur église et pour leur héritage patrimonial en général.

Ça peut prendre des mois et peut-être des années avant qu’on voie s’articuler un projet viable.

Mais nous sommes en chemin.



L'IMPLICATION DES MILIEUX

JACINTHE VERMETTE

Des hauts de Bellechasse, on peut apercevoir les clochers de l'Unité pastorale de la plaine qui, pointés vers le ciel, nous rappellent nos besoins spirituels. Que deviendront ses clochers? Les idées sont partagées : vaut-il mieux laisser notre église vide ou bien y accueillir d'autres événements? D'une manière ou d'une autre, il y aura des coûts qui s'y rattacheront. Des volontaires, jeunes et moins jeunes essaient de trouver des façons de sauver notre patrimoine, et ainsi prendre soin de nos racines.

Nous savons tous que, lorsque nous réalisons de gros travaux dans nos municipalités, les milieux se divisent, ou à l'inverse, s'unissent afin de réaliser les projets. Il en est de même pour les changements que nous apportons dans nos célébrations, dans les parcours de catéchèse et des décisions que prennent nos marguilliers concernant nos églises. Pour chaque paroisse, la survie de son édifice religieux est proportionnelle à l'implication des gens du milieu et à la force et la nature du lien qu'ils ont avec les organismes qui les entourent.

Certains s'organisent et prennent leur destinée en main. L'équipe pastorale de l'unité de la Plaine de Bellechasse a donné récemment l'exemple en instaurant le comité des familles. Il est composé principalement de mères de famille des paroisses environnantes et de quelques jeunes. Leur but est de donner des ressources aux dix paroisses de l'unité en créant des activités religieuses plus diversifiées et mieux adaptées aux familles

d'aujourd'hui. Cependant, l'implication du milieu de chaque paroisse est nécessaire. Par exemple, au mois de février dernier, le comité des familles, avec la collaboration de certains organismes et de la municipalité de Saint-Charles, a eu l'idée d'organiser une fête du Mardi gras près de l'église. Les gens sont venus en grand nombre, et de partout. Ils ont pu profiter d'un feu de camp, de chocolat chaud, de vin chaud et de pâtisseries tout en dansant sur la musique de DJ Jésus. Ce rassemblement a réuni jeunes et moins jeunes, et s'est terminé, sans obligation, par l'imposition des cendres, un rituel méconnu des nouvelles générations. Cette activité a eu lieu aussi, en même temps, dans la paroisse de Saint-Henri, et elle a été un franc succès.

D'autres activités ont eu lieu durant l'année comme les célébrations du 24 décembre 2016. À Saint-Gervais, une surprise de taille attendait les fidèles. En plus de la belle performance de la chorale et des acteurs qui mimaient la page d'Évangile, notre Joseph et notre Marie sont apparus avec une surprise. Eh oui! deux Jésus cette année! La célébration s'est terminée sous les effets d'une boule disco et des bâtons lumineux que les enfants ont reçus : tous étaient ravis.

Il est important de collaborer avec les gens et les organismes qui nous entourent. Chacun peut apprendre de l'autre et la diversité peut contribuer à rendre nos paroisses plus vivantes et plus complètes. Prochainement, à Saint-Gervais, le comité des familles s'unit aux loi-



sirs de Saint-Gervais, aux pompiers, à la garderie, aux travailleurs de la rue et aux marguilliers afin de créer un grand village hanté. Il y en aura pour tous les goûts. L'Halloween est une fête païenne qui signifie « la veille de la Toussaint ». Elle fait donc référence à la fête des catholiques qui est « la fête de tous les saints ». Tout en restant respectueuse des lieux, cette activité démontre l'ouverture des gens de la communauté. Chacun peut démontrer ses forces, profiter des celles de l'autre, et créer de la diversité. Il est fascinant de participer comme spectateur à une telle activité, mais il est encore plus enrichissant d'y prendre part comme figurant ou comme créateur.

De leur côté, les municipalités sont un appui important pour nos fabriques. Ensemble, elles doivent trouver des façons d'améliorer leur paroisse, et par le fait même, partager certains coûts avec les Fabriques. Ce fut le cas à Saint-Gervais quand le presbytère a été vendu à la municipalité. La garderie est maintenant construite sur ce terrain et les travailleurs de la rue sont locataires dans l'ancien

presbytère. Dans un proche avenir, la municipalité deviendra propriétaire du parc des sœurs, lequel est présentement loué. Tous ces changements sont nécessaires et profitables.

Nos églises sont d'abord un lieu de rassemblement. Plusieurs personnes ayant des valeurs, des habitudes et une foi communes s'y retrouvent. Il en va de même lorsqu'une personne choisit son village ou sa ville. Les gens font leur choix en fonction de leur intérêt, de leur appartenance ou tout simplement parce qu'ils y sont bien. Oui, une nouvelle structure s'installe, un nouveau mode de vie voit le jour. Avec la volonté de chacun, il est possible de sauvegarder notre patrimoine et rendre nos villages plus attrayants.



- *Le Mardi gras fêté devant l'église de Saint-Charles, le 28 février 2017. Photographie : Marie-Josée Deschênes.*

SUR LES TRACES D'ANSELME

PIERRE PRÉVOST

« On doit attribuer à Dieu ce qu'on ne peut nier sans diminuer sa perfection. »

— Anselme

Lorsqu'une poignée d'honnêtes citoyens veulent ériger, dans le premier quart du XIX^e siècle, une paroisse en sol sous contrôle britannique, mieux vaut opter pour un saint patron ayant le respect des autorités coloniales. C'est probablement le scénario qui a été envisagé par les demandeurs pour une paroisse naissante, blottie entre Saint-Henri et Sainte-Claire.

Anselme est né à Aoste en 1033, de date incertaine puisque les documents de cette époque sont rares, muets ou contradictoires. Il passe une enfance probablement plus facile que ses homologues étant donné qu'il est l'aîné d'une famille aisée, avec un père issu de la noblesse et menant grand train. Par contre, sa mère est empreinte d'une grande piété qui la

pousse à confier Anselme, alors qu'il atteint ses quinze ans, aux bénédictins d'un prieuré d'Aoste. Cependant, le père n'approuve absolument pas ce geste et le ramène à la vie publique.

Adulte, Anselme tombe malade et frôle même la mort. Il se rétablit, mais sa mère a moins de chance et décède. À la suite de ces mésaventures, Anselme quitte le foyer familial, traverse le col alpin et commence à errer à travers la France, à la recherche de nouvelles expériences. Cette époque en est une de progrès en Europe où l'on entreprend de grandes constructions, juste après l'effervescence d'autour de l'an mil tant redouté. Le Jugement dernier n'a pas eu lieu comme plusieurs l'avaient anticipé, et les bâtisseurs renouvellent les cathédrales en



- *La ville romaine d'Augusta Prætorium Salassorum (Aoste) a été construite vers 25 av. J.-C., à l'endroit même de l'ancien camp fortifié, à la confluence du Buthier et la Doire Baltée, et devenait le carrefour des routes alpines du Petit et du Grand-Saint-Bernard. Un arc de triomphe révèle la présence et la puissance de Rome depuis sa victoire contre les Salasses. Photographie : Pierre Prévost, 2016.*



vue d'un maximum de splendeur pour rendre grâce à Dieu et aux saints qui ont intercédé.

Après trois ans et plusieurs centaines de kilomètres parcourus, Anselme parvient en Normandie et se rend à l'abbaye bénédictine du Bec pour rencontrer le prieur Lanfranc de Pavie (circa 1010-1089), autre Italien, dont la renommée se propage à travers le pays. Lanfranc accepte de prendre Anselme sous sa direction, si bien que le brillant novice est bientôt ordonné prêtre. En 1063, Anselme est nommé prieur de l'abbaye du Bec, alors que Lanfranc est invité à être le tout premier abbé de l'immense abbaye Saint-Étienne de Caen. Trois ans passent avant que le duc Guillaume le Bâtard, en 1066, ne fasse le saut en terre britannique avec sa redoutable armée et qu'il devienne le maître de l'Angleterre. Le roi Guillaume devenu « Conquérant » procède à une réforme l'État et du clergé qu'il met à sa main en plaçant ses hommes de confiance, les moines inclus. En peu de temps, le fervent Lanfranc se voit confier la haute charge d'archevêque de Cantorbéry par Guillaume, le plus puissant monarque de son époque.

- *N'eût été son sacerdoce et son décès à Cantorbéry (Angleterre), Anselme aurait été inhumé sous ce bâtiment, au cœur de la ville piémontaise d'Aoste, en Italie. Deux églises, dont l'une bâtie au IV^e siècle, occupaient le site et se faisaient face. On a reconstruit, au XI^e siècle, la cathédrale dédiée à la Vierge. Photographie : Pierre Prévost, 2016.*

Pendant ce temps, Anselme continue d'étudier la Bible. À la demande de ses moines, il commence à écrire des œuvres traitant de Dieu et des dogmes qui s'y attachent. En février 1079, Herluin, fondateur de l'abbaye du Bec, meurt. Anselme est aussitôt élu à l'unanimité pour lui succéder et demeure chargé de l'abbaye une quinzaine d'années, jusqu'à ce que Lanfranc, pris de fièvre, sente sa fin et lui cède son siège épiscopal de Cantorbéry.

En décembre 1093, Anselme reçoit la consécration épiscopale solennelle, ce qui fait de lui le primat de l'église d'Angleterre. En tant que représentant immédiat du pape, Anselme s'oblige à défendre l'indépendance des membres de l'Église

face au nouveau roi Guillaume II, dont les idées divergent des siennes. En 1097, le roi chasse son archevêque de ses terres. Anselme se réfugie en Italie jusqu'à l'accession au trône de Henri I^{er} Beauclerc, en 1100, mais ses prises de position dans le conflit entre le pape et l'empereur d'Occident le contraignent à nouveau à s'exiler jusqu'en 1106. Par sa détermination, Anselme suscite l'admiration en Angleterre. Cependant, le vénérable octogénaire est usé et meurt à Cantorbéry, le Mercredi saint 21 avril 1109, date conservée pour sa commémoration. Canonisé en 1163, ce qui est hâtif, saint Anselme est intégré aux docteurs de l'Église en 1720. Saint Anselme est représenté en costume d'évêque et avec une plume ou un livre à la main pour indiquer qu'il était écrivain.



POUR ASSURER L'AVENIR DES ÉGLISES DE BELLECHASSE

MARIE-JOSÉE DESCHÊNES

Déjà en marche

Hier encore j'assistais à un magnifique concert de musique celte à l'église de Saint-Malachie dans le cadre du festival Celtes et cie. J'ai été fascinée par la présence de nombreux enfants qui couraient dans les allées et je me suis dit : « Nous y sommes, les enfants sont de retour dans les églises ! Ni les artistes ni les plus jeunes de l'auditoire ne semblaient se soucier de la présence des statues pieuses et des divers objets de culte qui les entouraient. » Tous semblaient à l'aise, même les jeunes qui s'amusaient à explorer les bancs des marguilliers depuis belle lurette oubliés. Et ce matin, j'assistais, dans une église bondée, à la messe western organisée par la paroisse de Saint-Gervais où l'on voyait, ça et là,

quelques chapeaux de cow-boy ! C'est dans une atmosphère de musique western que le curé a prêché l'ouverture aux autres, à la différence. Exactement l'ouverture d'esprit nécessaire au soutien des initiatives de plus en plus nombreuses qui permettront de renouveler le rôle des églises dans nos communautés.

Repères visuels et identitaires

Tel que je l'ai mentionné dans mon texte *Les voies de la conversion* publié dans le N° 131 de la revue *Continuité* publié en 2011-2012 et dont le thème était la transformation des églises québécoises excédentaires, lorsque la vocation d'une église située au cœur d'un village est en péril, c'est tout le cœur du village qui est menacé. L'importance des églises au sein



- *Le festival Celtes et cie investit l'église de Saint-Malachie pour des concert de musique celte, 2017. Photographie : Marie-Josée Deschênes.*

des villages de Bellechasse témoigne de l'histoire et des mœurs des Québécois. D'abord, la position centrale de l'église découle de l'importance de l'Église dans la constitution de la société québécoise. À la suite de la Conquête, la pérennité de l'héritage français a été grandement assurée par le maintien de la religion catholique et par extension, par le maintien de l'Église canadienne.

Le presbytère, le cimetière et parfois le couvent composent avec l'église un îlot institutionnel qui structure le noyau du village. Les espaces publics, dont les parcs de sports et les écoles primaires, ont été construits à proximité de ces bâtiments institutionnels au XX^e siècle.

Si les églises de Bellechasse sont si monumentales, c'est parce que ses communautés, à l'instar de l'ensemble de la société québécoise, ne pratiquaient qu'une seule religion. Puisque la messe est un incontournable du rite catholique, l'église devait pouvoir accueillir tout le village, ou presque! C'est ainsi que les flèches des clochers des églises marquent le centre des villages et ponctuent les

paysages uniques de Bellechasse. Il en est autrement dans les sociétés anglophones où les citoyens adhèrent à différentes confessions anglicanes ou réformées. Ce qui explique qu'en Ontario, aux États-Unis, voire même dans les Cantons-de-l'Est, trois ou quatre églises de proportions modestes et de confessions différentes peuvent se voisiner.

La qualité architecturale qui caractérise les églises de Bellechasse rappelle la volonté de nos ancêtres d'offrir ce qu'ils avaient de mieux à la demeure de Dieu! L'historien de l'architecture Luc Noppen, professeur à l'UQAM, a énoncé lors du colloque sur le patrimoine religieux de Bellechasse tenu le 18 mars 2016 que les églises de Saint-Gervais, Saint-Lazare et Saint-Raphaël arboraient le « style Bellechasse ». Ce style, issu de la deuxième moitié du XIX^e siècle, se caractérise par un bâtiment au volume imposant, construit en maçonnerie avec chaînages d'angle et clocher central.

Mais encore, n'oublions pas que les paroisses situées près du fleuve Saint-Laurent témoignent des premiers déve-



- *Une messe western célébrée dans l'église de Saint-Gervais, 2017. Photographie : Marie-Josée Deschênes.*

loppements de la Nouvelle-France. Ce qui justifie grandement la décision prise par le gouvernement québécois en mai 2017 de classer immeuble patrimonial, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, l'église de Saint-Étienne de Beaumont construite dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Autant pour préserver notre identité — se rappeler comment ont vécu nos ancêtres —, que pour inviter les autres à venir découvrir qui nous sommes, la préservation et la valorisation des églises de Bellechasse constituent un objectif à atteindre.

Pistes de solutions

L'avenir des églises de Bellechasse devient donc un enjeu d'actualité. Tel que l'explique le texte de Jean-Pierre Lamonde, le regroupement de la vingtaine de fabriques en deux nouvelles fabriques propriétaires d'un peu moins de dix églises chacune, changera drastiquement la façon de gérer les lieux de culte qui marquent de leur flèche le territoire. Or, les Bellechassoises et Bellechassoises ne sont pas les premiers à devoir relever ce défi. Le Conseil du patrimoine religieux du Québec collige depuis plus de 20 ans des statistiques éloquentes qui annoncent depuis au moins 10 ans ce changement de paradigme.

Tel que Claude Lepage le recommande en tant qu'agent culturel de la MRC qui est l'institution représentante de l'ensemble des citoyens, pratiquants ou non, la municipalité est l'autorité par excellence pour coordonner la préservation de ce bâtiment identitaire. Mais comment une municipalité peut-elle aider à la préservation de son église? Il faut d'abord connaître les coûts relatifs à son entretien et à son fonctionnement. Quels sont les coûts de chauffage, le coût des assurances? Est-ce qu'un audit tech-

nique (carnet de santé) a été fait? Combien d'argent faut-il investir pour en assurer sa préservation à court terme (0-1 an), moyen terme (1-5 ans) et long terme (5-15 ans)? Ces coûts doivent être connus afin de planifier le manque à gagner pour assurer la préservation du bâtiment en bon état.

Une fois ce portrait financier en main, la consultation de la population est nécessaire pour déterminer les besoins du milieu. Une nouvelle vocation — ou un « mixte » de vocations qui respecteront l'architecture du bâtiment — est alors recherchée.

Précurseur, l'ancienne mairesse et l'actuelle présidente de la fabrique de la paroisse de La Durantaye, Andrée Lamontagne s'est impliquée dans le projet de transformation de son église en salle multifonctionnelle de 2005 à 2010. Elle confirme que, sans cette transformation, la fabrique n'aurait jamais pu préserver l'église au sein du village. Aujourd'hui, des mariages religieux et civils, réceptions, colloques, réunions de familles voisinent les baptêmes et funérailles dans ce bâtiment toujours sacralisé. Ce projet a fait école partout au Québec parce qu'il témoigne de ce que peut faire une communauté lorsqu'elle pense autrement. Plusieurs fabriques de Bellechasse sont déjà en marche, comme en témoignent les textes de René Minot et de Jacinthe Vermette; mais tel que l'énonce Claude Lepage, il est temps de réfléchir tous ensemble à ce projet de société à construire.



LES LANGEVIN ET LE CANADA DE 1867

PIERRE PRÉVOST



Le Canada tel qu'on le connaît aujourd'hui est redevable en grande partie à un trio familial influent. Attirés par le pouvoir, les frères Langevin ont joué un rôle important dans l'élaboration d'un pays qui célèbre aujourd'hui ses 150 ans. Explorons les scènes politiques et religieuses du temps des Langevin, ces remarquables oubliés.

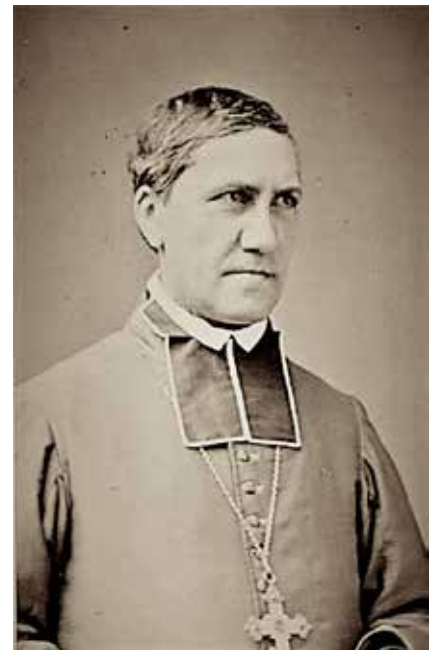
Les Langevin

Jean Langevin était marchand, et son épouse, Sophie Laforce (ou « Lagorce », selon certains auteurs), lui avait donné treize enfants dont cinq garçons et deux filles ont survécu. Ils ont grandi à l'ombre de l'église Notre-Dame-des-Victoires, berceau de l'Amérique francophone. L'aîné, Jean-Pierre-François (1821-1892),

a fait de brillantes études et est devenu prêtre enseignant, tout comme Edmond-Charles-Hippolyte (1824-1889) qui a marché dans ses pas, optant pour la prêtrise et le milieu scolaire. Leur cadet, Hector-Louis (1826-1906), a étudié tôt au Séminaire de Québec où il bénéficiait de l'encadrement rigide de ses frères, l'aîné lui ayant enseigné lors de ses dernières années de classes.

L'année 1850 est marquante pour les frères Langevin. Jean-Pierre-François est affecté à la cure de Sainte-Claire et y passe quatre années, hébergeant en quelques occasions ses frères dans son premier presbytère, celui attenant à l'église. Pour sa part, Edmond-Charles-Hippolyte, en fonction aux services diocésains de Québec, se trouve au fait de détails adminis-

- *Portraits de Hector, Edmond et Jean Langevin. Photographie : Livernois. BAnQ 03Q P560S-2D1P0616; 03Q P560S-2D1P0610; 3Q P560S-2D1P0625*



tratifs inconnus du commun des mortels. Hector-Louis, qui n'a pas pris l'habit de prêtre, s'est tourné vers le droit auquel l'a initié, à Montréal, Augustin-Norbert Morin, natif de Saint-Michel. Dès lors, il est sous la tutelle de Georges-Étienne Cartier et, en cette année 1850, se retrouve en voyage d'affaires sur la Côte-du-Sud où il tombe sous le charme de la jeune Justine Têtu. Quatre ans parsemés de multiples lettres d'amour seront nécessaires au jeune avocat pour obtenir la main de sa dulcinée. Le couple aura neuf enfants, élevés rue Sainte-Famille, au cœur de la vieille ville.

Hector-Louis Langevin s'était mêlé assez tôt au journalisme politique et patriotique. Exilé à Montréal depuis 1847 pour devenir avocat, il devenait rédacteur des *Mélanges religieux*, le journal de l'évêché de Montréal. Opposé au radicalisme et à l'anticléricalisme, Hector-Louis emplissait les pages de l'hebdomadaire d'arguments rejetant l'idée d'annexion aux États-Unis et proposait plutôt une fédération des colonies britanniques de l'Amérique du Nord, des idées reprises

plus tard par ceux qu'on appellera les « Pères de la Confédération ». Cependant, les autorités diocésaines voulaient s'en tenir aux affaires religieuses, ce qui poussa Langevin à quitter son journal, en 1849, et à publier dans *La Minerve*, sous la direction de Ludger Duvernay, celui qui popularisa la Saint-Jean-Baptiste en tant que fête nationale.

De retour à Québec au début des années 1850, Hector-Louis Langevin pratique le droit et plonge dans l'arène politique. Il est élu au conseil municipal de Québec en 1856, puis devient maire en novembre 1857. Il étend même son pouvoir en remportant les élections provinciales de 1857–1858 dans la circonscription de Dorchester, sous la bannière du Parti libéral-conservateur dirigé par son collègue et ami Georges-Étienne Cartier, ce dernier devenant premier ministre du Canada-Uni, conjointement avec John Alexander Macdonald.

À titre de maire et député, Hector-Louis Langevin fait la promotion d'un chemin de fer sur la rive nord du fleuve, la rive sud ayant le sien depuis



- *L'édifice accueillant l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard a été le théâtre des discussions qui vont amener la création du Dominion du Canada de 1867. Le bâtiment a échappé à un incendie majeur, le 15 juillet 1866, lorsque quatre pâtés d'immeubles voisins ont été anéantis. Photographie : Pierre Prévost, 2015.*

1854. À la recherche d'investisseurs, il part pour Londres en 1859 et est reçu par la reine Victoria. Langevin prolonge son séjour en Europe et fait une escale à Paris dont il avait tant rêvé. Étant francophile, Hector-Louis se fait un devoir de défendre le fait canadien-français aux séances houleuses de la chambre d'Assemblée. Il ne se représentera pas aux élections municipales de 1860.

Le Canada-Uni en crise

Décidément, le Canada-Uni du milieu du XIX^e siècle fait défaut. Des gouvernements éphémères se succèdent à la tête de cette province, incapables de résister aux attaques des partisans de l'opposition. La guerre civile qui fait rage aux États-Unis (1861-1865) inquiète aussi puisqu'on appréhende une invasion des colonies britanniques de l'Amérique du Nord. En ce qui concerne le commerce, l'entente de libre-échange de ressources naturelles entre le Canada-Uni et les États-Unis, signée le 6 juin 1854 pour une durée de dix ans, approche de son échéance. D'autant plus que cet accord est contesté par les

États du Sud qui craignent que les États du Nord fusionnent avec la colonie britannique. Les parlementaires canadiens sont en constant désaccord, n'étant unanimes que pour dire que les débats sont stériles et l'État en crise.

En mai 1864, les députés votent une motion créant un comité chargé d'évaluer des solutions aux désaccords incessants entre les députés du Canada-Est et ceux du Canada-Ouest. Le 22 juin 1864, une coalition naît d'une discussion amorcée en chambre d'Assemblée par le Premier ministre John Alexander Macdonald. Son homologue Georges-Étienne Cartier renchérit avec un discours annonciateur en français, puis George Brown se lève et harangue les députés pour la promotion d'une fédération. Un silence règne avant que n'exploient des applaudissements. Ne restent assis que les dissidents « Rouges » sous la gouverne d'Antoine-Aimé Dorion. Le 30 juin, une coalition gouvernementale prend forme, un groupe sélect que le gouverneur Monck mandate pour participer à une réunion initiée par le premier ministre de la Nouvelle-Écosse et prévue à la fin de l'été.

- *Cette photographie de port La Joye prise en 2015 montre l'endroit que le capitaine Samuel Holland arpente les nouveaux territoires britanniques de l'Amérique du Nord. L'arpenteur décide d'établir Charlottetown au fond de la baie, capitale au nom de l'épouse du roi George III. Photographie : Pierre Prévost.*



La Conférence de Charlottetown

Au soir du lundi 29 août, les délégués formant la coalition du Canada-Uni font leurs adieux à leurs proches et s'embarquent à bord du vapeur SS Queen Victoria, au port de Québec. Des grands noms sont à retenir de ce groupe d'élite : John Alexander Macdonald, George-Étienne Cartier, Alexander Tilloch Galt, George Brown, William McDougall, Thomas D'Arcy McGee, Alexander Campbell, sans oublier Hector-Louis Langevin, puis trois secrétaires du gouvernement. Le vaisseau bien approvisionné en champagne et spiritueux va naviguer en longeant le littoral sud du fleuve, faire un arrêt à Gaspé, puis filer jusqu'à Charlottetown où doit se tenir la conférence sur le regroupement des colonies maritimes.

Dans la matinée du jeudi 1^{er} septembre, Charlottetown est en vue. Ancrés dans la rade juste avant midi, les premiers ministres conjoints du Canada-Uni et leurs collègues attendent le comité d'accueil qui n'est pas au rendez-vous. Une embarcation de pêche s'approche avec à son bord le secrétaire de la colonie, William Henry Pope, qui s'excuse des inconvénients et informe le groupe que les commodités sont rares. Ce ne sont pas les dignitaires attendus qui attirent l'attention, mais bien le cirque qui est en ville pour trois autres jours. La modeste capitale d'un peu plus de 7000 habitants est grouillante de visiteurs venus voir les acrobates, funambules, clowns, chevaux, chiens et singes savants du cirque Slaymaker & Nichols, de Philadelphie.

La délégation canadienne est reconduite au cœur de la ville, parmi les badauds attirés par la foire et les chapiteaux. L'édifice législatif est envahi par les délibérants puis les délégués du Canada-Uni présentent à leurs homologues les grandes lignes des propositions cana-

diennes. Georges-Étienne Cartier est le premier à prendre la parole, avec un accent et une syntaxe qui trahit son origine francophone. Cartier prône le retour du Bas-Canada en tant qu'entité nationale culturelle, mais au sein d'une fédération des colonies britanniques. John Macdonald poursuit avec un interminable discours argumentaire vantant les bienfaits d'un gouvernement central fort. Le projet soumis par le Canada-Uni relègue au second rang l'idée d'union des colonies maritimes dont les noms « Cabotia » et « Acadia » ont été soumis.

Le soir venu, John Macdonald et cinq de ses collègues retournent au navire, les rafraîchissements ne manquent pas à bord. Les jours suivants sont ponctués de discours, de tergiversations, de réceptions et de banquets, entrecoupés d'une journée libre, le dimanche, alors que le cirque plie bagage, la ville devient plus calme. Le mercredi 7 est jour de délibération sur l'union des colonies maritimes, les représentants concernés discutent entre eux sur le choix d'une future capitale, Charlottetown étant le choix inconditionnel des délégués de l'Île-du-Prince-Édouard. Le projet avorte alors qu'on rappelle que le détroit du Northumberland est figé par les glaces plusieurs mois par année. Le groupe doit se replier sur la proposition d'une fédération proposée par le Canada-Uni dont les représentants avaient été très persuasifs lors d'une réception à bord de leur navire de croisière. Cet après-midi, les bouchons des bouteilles sautaient allègrement et les 33 délégués ont fini par s'entendre. L'atmosphère était festive et d'aucuns ont entonné des chants patriotiques; le « Ô Canada, mon pays, mes amours » de Cartier s'est fait entendre sur les eaux paisibles de la baie de Charlottetown.

La rencontre tirant à sa fin, on fixe la date d'une éventuelle rencontre à Qué-

- *Ce dessin de J. D. Kelly montre le secrétaire William Pope s'approchant du SS Queen Victoria. En 1855, François Baby avait fait construire en Écosse deux vaisseaux jumeaux à coque de fer et propulsion à hélice. Ils ont été vendus au Gouvernement en 1859 puis cédés pour des fins commerciales. Sous le commandement du capitaine Pouliot, le Queen Victoria se perdra au large du cap Hatteras le 4 octobre 1866, avec sa cargaison de cigares et de fruits de Cuba.*

- *En 1883, le gouvernement canadien a commandé au peintre Robert Harris un tableau représentant la Conférence de Québec de 1864. La toile monumentale a brûlé lors de l'incendie du Parlement en 1916, mais il subsistait heureusement une reproduction qui renseigne sur les personnages centraux du projet de confédération : John MacDonal est debout, Georges-Étienne Cartier est assis juste à droite avec comme voisin Étienne-Paschal Taché, et Hector-Louis Langevin est un peu en avant-plan de Macdonald, au centre du tableau original. Chacun de ces « Pères de la Confédération » a reçu le titre de chevalier. Musée de Bytown. BAnQ P4521*

bec prévue au début d'octobre. Aux petites heures du vendredi 9 septembre, le Queen Victoria peut enfin quitter l'Île-du-Prince-Édouard à destination de la Nouvelle-Écosse. Lors d'un banquet, tenu à Halifax le 12 septembre, Cartier se fait rassurant et recommande de ne pas décliner l'invitation à former une nation solidaire, de considérer les propositions au lieu de les refuser d'emblée. La croisière se poursuit au Nouveau-Brunswick, avec des visites officielles à Saint John et Fredericton, puis le groupe regagne Québec.

La Conférence de Québec

Le 10 octobre, un couvert de neige attend la trentaine de participants et leur suite à la conférence de Québec. La plupart sont arrivés par bateau ou par le chemin de fer. Quatre délégués représentent les Canadiens de langue française : George-Étienne Cartier (Montréal), Étienne-Paschal Taché (Montmagny), Jean-Charles Chapais (Saint-Denis-de-Kamouraska) et Hector-Louis Langevin (Québec). Dès l'ou-

verture de la conférence, le leader des « Bleus », George-Étienne Cartier, prononce un éloquent plaidoyer. Il veut que le Québec profite des bénéfiques économiques de l'Union et de l'expansion vers l'Ouest par un futur chemin de fer. Cartier soutient qu'il peut y avoir union sans fusion : « Dans notre propre fédération, nous devrions avoir des catholiques et des protestants, des Anglais, des Français, des Irlandais et des Écossais. » Cependant, Cartier maintient que la langue, les institutions et les lois des francophones — à l'époque, on usait des mots « Canadiens français » qu'utilisent encore maints historiens — doivent demeurer entre les mains des francophones. Devenu solliciteur général, Hector-Louis Langevin seconde en précisant que les objectifs de la Confédération sont clairs et nobles : défendre les intérêts généraux d'un grand pays par le moyen d'un pouvoir central fort qui devrait protéger les droits des différents groupes ethniques. « *Nous sommes un peuple distinct et l'union fédérale nous assure que cela demeurera ainsi.* »



Et pendant ce temps, le froid et la pluie sont omniprésents sur la vieille capitale, des conditions climatiques que des activités mondaines font vite oublier. La longue série des activités d'agrément ponctuant la Conférence commence par une réception protocolaire au Parlement par le gouverneur Monck, le 11 au soir. Le 14 octobre, le gouvernement du Canada tient un bal nocturne en l'honneur des délégués auquel participent 800 personnes de la bonne société de Québec et de Montréal. Le 21 octobre 1864, c'est au tour du bal des célibataires qui regroupe 400 prétendants accueillis par les mères des quarante filles à marier. Le 15 octobre, la Chambre de commerce organise un grand dîner gastronomique pour les délégués et les hommes d'affaires à la salle à manger du Russell's Concert Hall, la même institution qui fournit le logis aux représentants du gouvernement Taché-Macdonald et aux journalistes. Les délégués des Maritimes sont également conviés le 19 octobre à un bal privé chez Ulric-Joseph Tessier, ancien maire de Québec devenu président du Conseil législatif de la Province. Le 20 octobre, les délégués à la conférence sont reçus à l'Université Laval. Le gouverneur Monck reçoit aussi de petits groupes d'invités à sa résidence de Spencer Wood ainsi qu'au Parlement durant toute la durée de la conférence. Ces sorties et le cachet de la vieille ville charment à coup sûr les invités et contribuent au climat de confiance utile pour rédiger une nouvelle constitution. Tous vont rester pour près de trois semaines, soit jusqu'au 27 octobre, le temps d'adopter 72 résolutions destinées à être soumises au Parlement de Londres.

Les mois passent au cours desquels s'organise une invasion du Canada par les « Fenians », un groupe de nationalistes irlandais basé aux États-Unis, qui font pression avec les armes sur les colonies

britanniques dans le but de libérer l'Irlande du joug anglais. Après avoir tenté de prendre l'île de Campobello, au Nouveau-Brunswick, ces derniers mènent un raid contre Niagara, au début juin 1866, puis forcent la frontière du Bas-Canada et du Vermont à la hauteur de Pigeon Hill dans les jours suivants. Ces tentatives sont infructueuses, mais pressent les dirigeants des colonies britanniques de s'unir face à cette menace.

Le 8 juin 1866 s'ouvre la cinquième session de la 8^e législature du Canada-Uni, cette fois dans le nouveau parlement d'Ottawa; celui de Québec n'ayant pas servi bien longtemps. Un dallage au sol en rappellera l'emplacement en haut de la côte de la Montagne. L'Assemblée législative adopte les résolutions de la Conférence de Québec; Londres constitue désormais la dernière étape avant la formation d'une nouvelle nation.

La Conférence de Londres

Le 4 décembre 1866, Londres accueille les délégués venus soumettre leur projet de fédération qui tient essentiellement à un chemin de fer commun. Les représentants de la province du Canada sont John Alexander Macdonald (Kingston), George-Étienne Cartier (Montréal-Est), Alexander Tilloch Galt (Sherbrooke), William McDougall (Lanark North), William Pearce Howland (York West) et Hector-Louis Langevin (Dorchester). Langevin y insiste pour que le texte constitutionnel respecte, dans sa forme définitive, l'esprit de l'entente conclue au Canada. Des résolutions presque identiques à celles de Québec sont adoptées et le titre prétentieux de « Royaume du Canada » vanté par Macdonald est corrigé par un acceptable « Dominion du Canada ». Les négociations se déroulent à Londres avec un séjour temporaire au château de Highclere, le vaste domaine

de Lord Carnarvon qui servira de tournage à la série *Downton Abbey* près d'un siècle et demi plus tard.

Les colonies d'outremer vont bientôt acquérir un peu d'autonomie, cependant que la technologie et l'industrie ont déjà commencé à les relier depuis peu à la métropole. Le Great Eastern, géant des mers, venait d'installer deux câbles de communication parallèles entre l'Irlande et Terre-Neuve, sur une distance de 4200 km. À l'aide du premier, installé en 1858, il fallait compter une bonne heure pour qu'un message arrive au destinataire outre Atlantique. Ce système avait d'ailleurs cédé au bout de vingt jours.

Le 29 mars 1867, les parlementaires de Westminster sanctionnent le « British North America Act » créant la Confédération. Loin de sa famille depuis toute la durée de la Conférence de Londres, Langevin peut rejoindre Pierre-Olivier Chauveau pour un voyage tant espéré dans le sud de la France et en Italie.

Le 12 mai, John Macdonald confirme qu'Ottawa sera le siège du gouvernement fédéral. Le 24 mai, la reine Victoria

proclame sa mise en vigueur le 1er juillet 1867. En vertu de cette loi, le Dominion du Canada est établi par l'union de trois provinces fondatrices : le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, puis le Canada séparé en deux entités distinctes. L'Île-du-Prince-Édouard emboîtera le pas le 1er juillet 1873 et ne sera reliée physiquement au continent qu'à partir de mai 1997 avec le pont de la Confédération.

Comme le clergé se donne toujours pour mission d'indiquer à ses ouailles la voie à suivre, Charles-François Baillylgeon, évêque suppléant de Québec, signe un mandement le 12 juin qui approuve les termes de la Confédération. Apparemment, les autorités religieuses sont du même avis qu'Hector-Louis Langevin, étant probablement bien conseillées par le brillant secrétaire Edmond-Charles-Hippolyte Langevin. Cependant, le sort du Dominion du Canada ne sera scellé qu'avec les résultats des élections suivantes, un nouveau gouvernement pouvant anéantir tous les efforts des initiateurs canadiens.

- *L'édifice Langevin est le premier édifice fédéral construit à l'extérieur de l'enceinte de la colline parlementaire fédérale. Inauguré en 1891, il rend hommage à Hector-Louis Langevin qui a occupé la fonction de ministre des Travaux publics pendant une quinzaine d'années au total. L'édifice fait face au Parlement et loge le Cabinet du premier ministre et le Bureau du Conseil privé. Photo de l'auteur au lendemain du 150^e anniversaire du Canada. Photographie : Pierre Prévost, 2017.*



Les élections de 1867, à la sauce du clergé

Le 1^{er} juillet 1867, la Confédération canadienne entre en vigueur, mais s'avère fragile tout comme le parti qui la soutient. À Québec, le maire Joseph-Édouard Cauchon lit la proclamation de la loi sur l'Esplanade, un discours suivi d'une grande revue militaire. Organiser le nouveau Canada est une tâche ardue pour la direction politique du Canada-Est, un duo constitué essentiellement de George-Étienne Cartier et Hector-Louis Langevin. Ils ne peuvent satisfaire aux ambitions de leurs pairs, aux prétentions des ethnies et aux revendications du clergé qui comptait dorénavant un nouvel ambassadeur, Jean-Pierre-François Langevin, ce premier évêque de Rimouski qui pense haut et fort que la confédération est « ... comme l'expression de la volonté suprême du législateur de l'Autorité légitime, et par conséquent de celle de Dieu même. ». Il fera sans doute pencher la balance du côté des Conservateurs avec une armée de prêtres prêts, par leurs sermons, à édifier les fidèles.

De juillet à septembre 1867, les élections fédérales et provinciales se déroulent simultanément. Plusieurs députés misent sur le double mandat pour exercer une plus large influence. Au fédéral, les conservateurs de John Macdonald remportent 101 sièges contre 80 pour les libéraux. Hector-Louis Langevin est élu par acclamation dans la nouvelle circonscription Dorchester. Aux élections provinciales, le Parti conservateur de Chauveau domine encore plus avec 46 députés contre 19 pour le Parti libéral d'Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Langevin parvient de justesse à s'y faire élire, face à un fougueux candidat qui a la cote à Saint-Anselme : Louis-Napoléon Larochelle, industriel et promoteur du chemin à lisses.

Cependant, novembre voit surgir des pétitions dans une douzaine de circonscriptions du Québec où l'on soupçonne de fraude électorale alors que vient de s'ouvrir le premier Parlement fédéral à Ottawa. Les termes de la Confédération ne sont pas acceptés d'emblée, Louis-Joseph Papineau les dénonce lors de son dernier discours public, tandis que le chef libéral Joly de Lotbinière finit par les accepter.

L'ancien curé de Sainte-Claire, devenu évêque, aurait-il scellé le sort de la Confédération? Difficile de prouver si M^{gr} Langevin ou son influent frère secrétaire diocésain sont les auteurs de l'expression « Le ciel est bleu, l'enfer est rouge ». Chose certaine, la confédération tiendra le coup.

Hector-Louis Langevin perd de la popularité

À Ottawa, Hector-Louis Langevin en mène large, cumulant les fonctions de secrétaire d'État et de surintendant général des Affaires indiennes. En 1869, sir John Alexander Macdonald lui confie l'influent département des Travaux publics. Après le décès de George-Étienne Cartier, en 1873, Langevin devient le leader des Canadiens français, considéré comme « le meilleur homme » aux yeux de Macdonald. Cependant, Langevin trouve de plus en plus difficile de se trouver un comté sûr lors d'élections, le revers de novembre 1873 a nui, le gouvernement conservateur s'étant trouvé forcé de démissionner suite aux allégations d'élections frauduleuses. Une loi est votée en ce sens et les prêtres sont directement visés. Il s'essaie tout de même dans le comté de Charlevoix au début de 1876. Il gagne, mais l'affaire devient une véritable saga judiciaire. Le 28 février 1877, la Cour suprême du Canada invalide l'élection dans Charlevoix pour « in-

- *N'eût été son sacerdoce et son décès à Cantorbéry (Angleterre), Anselme aurait été inhumé sous ce bâtiment, au cœur de la ville piémontaise d'Aoste, en Italie. Deux églises, dont l'une bâtie au IV^e siècle, occupaient le site et se faisaient face. On a reconstruit, au XI^e siècle, la cathédrale dédiée à la Vierge. Photographie : Pierre Prévost, 2016.*

fluence induite ». Néanmoins, Langevin est réélu à l'élection qui suit.

Aux élections de septembre 1878, il se croit en terrain sûr dans la circonscription de Rimouski où ses frères exercent un pouvoir certain. Malgré cela, il perd ses élections. Il se replie sur Trois-Rivières et parvient à se faire élire et retrouver sa place au sein du gouvernement Macdonald comme responsable des Postes, puis des Travaux publics encore une fois. Le 24 mai 1881, la reine Victoria le fait commandeur de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges, un baume avant l'« Affaire Riel » de 1885 qui a entraîné la pendaison du chef métis. Incapable de convaincre son chef de commuer la peine de Riel, Langevin est surnommé le « Chef des pendards ». Aux élections de 1887, le parti conservateur est boudé au Canada français et subit un revers face aux Libéraux, la popularité de Wilfrid Laurier éclipsant celle d'Hector-Louis Langevin. Langevin est malgré tout l'un des seuls députés conservateurs au parlement canadien à survivre à la désastreuse défaite conservatrice au Québec.

Lorsque meurt Macdonald, en 1891, Langevin devient vulnérable et perd son poste ministériel. Il quitte son poste de député en 1896 et vit ses dernières années dans sa grande maison de l'angle sud-est des rues Saint-Louis et Sainte-Ursule. Au moment d'écrire ces lignes, cette résidence est occupée par le restaurant Bello.

RÉFÉRENCES

« DÉSILETS, André », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. 13 (1901-1910).

« LANGEVIN, Hector-Louis (sir) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. 13 (1901-1910).

LEBEL, Jean-Marie, *Où est passé Hector-Louis Langevin ?*, dans *Prestige*, N° 74 (Automne 2014).

« La Conférence de Québec de 1864 revisitée », dans *Cap-aux-Diamants*, N° 119 (Automne 2014).

« Dans les coulisses de la Confédération », dans *Cap-aux-Diamants*, N° 129 (Printemps 2017).

DE BLOIS, Yvan et Claude LACHANCE, « Les comtés de Bellechasse et Dorchester au XIX^e siècle », dans *Au fil des ans*, Vol. 23, N° 4 (Automne 2011).



PORTRAIT

CLAUDE GIGNAC, ANIMATEUR

Depuis maintenant 25 ans, Radio-Bellechasse fait entendre sa voix dans Bellechasse, Les Etchemins, et même la Beauce. En fait, c'est de Montmagny à Thetford, en passant par la Côte-de-Beaupré, que nous pouvons entendre la voix de Claude Gignac à travers les ondes de CFIN-FM.

CFIN-FM ne l'a pas eu facile. Il aura fallu de nombreuses démarches, pendant quelques années, avant que le CRTC n'autorise sa naissance. Finalement, c'est le 27 mars 1992, à 19 h précisément, que CFIN-FM entrait en ondes.

C'est quelques années auparavant que Claude Gignac avait donné son nom pour devenir animateur bénévole de la future station de radio. Il avait même, préalablement, suivi une mini-formation pour le préparer à « prendre le micro ». Quelques années s'étant déjà écoulées depuis cette formation, quelle ne pas fut sa surprise de recevoir un appel de Robin Minier, lui demandant s'il était toujours disponible pour devenir animateur. Bien que l'attente ait été longue, il fallait maintenant se décider rapidement : monsieur Minier proposait à Claude Gignac d'entrer en ondes la semaine suivante, soit le mercredi 1^{er} avril 1992. Ce n'était pas un poisson d'avril. C'est ainsi que le 1^{er} avril 2017, notre ami Claude Gignac fêtait son 25^e anniversaire comme animateur bénévole à radio-Bellechasse, faisant ainsi de lui le membre de l'équipe de Radio-Bellechasse ayant le plus d'années de service. En acceptant d'être celui qui débute, Claude vivait les impressions de ceux qui s'apprêtent à se jeter dans le vide. Cela allait-il devenir un rêve ou un cauchemar ?

C'est donc le 1^{er} avril 1992, à 19 h, que Claude, stressé, affrontait le micro de la radio. Il commente ainsi ces premiers moments :

Ce n'est pas évident de parler sans savoir à qui on parle. J'avais écrit mes textes, choisi des pièces musicales, et... Vogue la galère!... en espérant ne pas couler. Mon émission d'une heure avait pour idée de base de mettre en valeur les réalisations artistiques dans Bellechasse.

Après quelques émissions Claude réalisa l'ampleur du mandat qu'il avait accepté.



par
**Michel
TARDIF**

Je me rendis compte rapidement que ce n'était pas facile. Je n'avais naturellement pas de chercheur pour m'aider. J'étais directeur de trois écoles, je faisais du bénévolat dans ma municipalité, j'avais deux enfants. Donc, j'avais peu de temps pour dénicher des artistes susceptibles de venir à la radio. Il m'est arrivé de rencontrer quelques écrivains de Bellechasse. Mais avoir un invité chaque semaine n'avait rien d'évident. Le défi était trop grand. J'abandonnai cette voie.

C'est en septembre 1993 que son émission fut déplacée le mardi soir. Il en profita alors pour en changer le nom, qui fut : Eureka! Comme le disait ce facétieux d'Archimède, « J'ai trouvé ». Claude se disait qu'il allait essayer de faire en sorte que les auditeurs y trouvent des sujets intéressants ou de la musique qui les accrocherait et qu'ils pourraient alors dire aussi « Eureka! »

Le 1^{er} avril 2017, Claude fêtait son 25^e anniversaire de bénévolat. Un anniversaire qui passa pratiquement sous silence. L'anniversaire d'un pilier de notre radio! Le 25^e anniversaire d'une radio à notre image, riche, dynamique, mais encore trop discrète. Outre ce 25^e anniversaire d'implication comme animateur bénévole, c'est le 8 février 2017 que monsieur Claude Gignac « tenait le micro » de sa 1 000^e émission radiophonique.

Son parcours d'animateur fut parsemé de quelques mésaventures :

- Deux accidents d'auto, en revenant de Lac-Etchemin vers Buckland où il demeure.

Un hiver, quelques kilomètres avant St-Léon-de-Standon, la route glacée me valut un dérapage surpris. Je m'arrêtai contre un garde-fou. Bilan : un enjoliveur de roue en moins, rien de plus avec la frousse d'avoir perdu le contrôle de ma voiture.

- L'autre accident aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves. C'était à la fin de juin. Dans la côte St-Joseph, en arrivant à Buckland, il fit la rencontre d'un orignal, comme si ce dernier avait surgi du sol. Le temps de le voir, Claude le heurtait. L'animal glissa sur le devant de sa voiture, sur le toit, puis se retrouva derrière. Claude débarqua, l'orignal était debout, voulut s'enfuir, tomba dans un fossé assez profond d'où il fut incapable de sortir. Le pare-brise était en mille miettes, sinon aucun autre dommage. Claude n'avait absolument rien. Quand les policiers arrivèrent, ils avaient peine à y croire. Le lendemain, le garagiste lui aussi, n'en revenait pas. Et Claude donc! Parlons de miracle.

C'est sans parler des événements cocasses qui se sont déroulés directement à la station de radio :

Un soir, j'étais en ondes depuis une demi-heure. Coup de téléphone d'un auditeur. Il voulait savoir si la panne de courant à Ste-Justine durerait longtemps. J'allai voir si le comptable de la station était au courant de cette panne. Il ne savait pas, mais me demanda si je savais que la radio n'émettait pas depuis un bon bout de temps... Pendant tout ce temps, j'avais animé mon émission dans le vide!

Une autre fois, je proposais de donner deux billets des Foubrac à la cinquième personne qui m'appellerait. Au bout de 15 minutes, aucun appel. Je répétais l'offre. Encore là, rien. En partant, je me posais bien des questions. C'était quasi impossible que personne ne souhaite gagner deux entrées gratuites pour un spectacle. C'est le lendemain, soudainement, que je compris : je n'avais pas donné le bon numéro de téléphone...

Merci, cher Claude, pour tous ces moments accordés à tes milliers d'auditeurs, et je te souhaite un autre 25 ans de diffusion, à toi et à Passion-FM.



- *L'animateur radio Claude Gignac lauréat du Prix du patrimoine (communication), accompagné de Hervé Blais, préfet de la MRC de Bellechasse, et de Michel Tardif, président de la SHB, le 2 juin 2017. Photographie : Marie-Josée Deschênes.*



RAPPORT ANNUEL

J'ai le plaisir, pour une sixième année, de vous retrouver en assemblée générale annuelle et, une deuxième fois, à titre de président, et de rendre compte des activités de la Société historique de Bellechasse pour l'année écoulée, et vous donner un aperçu de ce que sera l'année 2017, laquelle est déjà bien entamée.

Activités 2016

En 2016, les membres du c.a. se sont réunis à six reprises en conseil d'administration pour mener l'ensemble des activités de la Société historique de Bellechasse.

Dès le début de cette année 2016, année de notre 30^e anniversaire, nous avons été amenés, en tant que membres du CA, à nous multiplier afin de représenter adéquatement la SHB sur plusieurs tribunes, tant régionales, que provinciales.

Une activité phare de cette année fut sans contredit le Dîner des présidents, lequel se tenait préalablement à notre aga de 2016 à Saint-Michel-de-Bellechasse. De plus, à l'occasion de cet AGA, la SHB en a profité pour honorer, à titre de membre Honoraire-Vie, 9 membres, cumulant 98 années au sein du CA de la SHB. Le record pour un membre siégeant au sein du CA de la SHB appartient encore à André Beaudoin avec 21 années. La fidélité a toujours été une valeur importante au sein du CA, qu'il s'agisse de souligner que Roger Patry était demeuré au sein du c.a. durant 17 années, Monique Breteau 16 ans, Lise Fleury-Gosselin 14 ans, et que notre magnifique Paul St-Arnaud a atteint lui aussi cette année, le seuil du 14 ans, le plaçant dans le « Top 5 ».

Suite à un léger imbroglio, détecté par monsieur Yvan Deblois, après l'assemblée générale du 24 avril 2016, sur la validité de l'élection de monsieur Nicolas Godbout au CA de la SHB, attendu que son inscription ne semblait pas à jour, il a été décidé, par les

membres du CA, d'attendre de valider les informations, d'obtenir la confirmation de l'inscription de Nicolas, et de voter sa nomination au CA, ce qui a régularisé la situation, à la suite à la constatation de son appartenance, valide jusqu'à la fin de 2018. Nicolas Godbout a donc été nommé par le CA de la SHB, en date du 20 juin 2016, pour une période de 3 ans, et ce jusqu'à l'AGA de 2019.

Outre les réunions du conseil d'administration, j'ai assisté, pour une deuxième année, à quelques réunions du comité de suivi du projet archivistique mené sous la supervision de Jean-Pierre Lamonde et de Pierre Lefebvre. De deux paroisses, en 2015, ce sont cinq paroisses qui ont participé en 2016, soit La Durantaye, Saint-Michel, Saint-Gervais, Saint-Raphaël et Honfleur. Merci à l'appui financier de la MRC de Bellechasse. Merci aux conseils des marguilliers de ces cinq paroisses d'avoir participé à l'augmentation de nos connaissances sur nos fonds archivistiques paroissiaux et un immense merci à Jean-Pierre Lamonde et à Pierre Lefebvre pour la supervision de ces projets et l'encadrement de nos archivistes.

J'ai assisté et animé un atelier au colloque sur le patrimoine religieux, tenu à Beaumont. Marie-Josée Deschênes était aussi présente ainsi que plusieurs membres de la SHB. Un merci particulier à Marie-Josée Deschênes et à Jean-Pierre Lamonde qui ont siégé au comité organisateur.

J'ai aussi assisté à deux Rendez-vous Bellechasse, le premier se tenant dans notre année financière 2016. Un colloque auquel madame Marie-Josée Deschênes et monsieur André Bouchard de notre c.a. ont aussi assisté. Un colloque qui aura su regrouper les forces vives de Bellechasse. Bravo aux organisateurs et particulièrement à Claude Lepage, de la MRC, et à Marie-Josée Deschênes, de la SHB.

J'ai aussi représenté, en compagnie de la secrétaire-trésorière, madame Lucie Fillion, du vice-président, Pierre Prévost et d'une administratrice, Marie-Josée Deschênes, au souper de financement du Parc Maritime du Saint-Laurent, sur l'Île d'Orléans. Je tiens à souligner ici que chaque membre du c.a. a défrayé personnellement le coût de cette activité.

En compagnie de Lucie Fillion, Marie-Josée Deschênes et Pierre Prévost, nous avons assisté au souper-bénéfice de la Société du patrimoine de Sainte-Claire. Le CA a accepté de défrayer le coût de participation du président à ce souper, les trois autres membres ayant défrayé personnellement le coût.

J'ai assisté à deux conférences sur le Fonds patrimonial des frères Desjardins. L'une se tenait au Musée des Augustines en compagnie de Lucie Fillion, Pierre Prévost et André Bouchard. Mario-Georges Fournier nous y accompagnait aussi. L'autre conférence s'est tenue au Palais Montcalm, et Lucie Fillion m'y accompagnait.

J'ai représenté la SHB :

- Au lancement, au Parc des Chutes d'Armagh, du numéro spécial d'*Au fil des ans* (Vol. 28, N° 1) portant sur le patrimoine ferroviaire. Pierre Prévost et Marie-Josée Deschênes étaient aussi présents. Les auteurs Pierre Lefebvre et Yvan DeBlois étaient aussi parmi nous lors de cette occasion.
- Au souper du 30^e anniversaire de la SHB tenu à la Maison Couët en présence de Florian Guay et de son épouse, Janita Audet, de Lucie Fillion, Pierre Prévost et Marie-Josée Deschênes.
- Au lancement de la nouvelle image de la revue *Continuité*, en compagnie de Lucie Fillion.
- Au congrès annuel de l'APMAQ, en compagnie de Lucie Fillion.
- Lors de la journée de visite des membres de l'APMAQ, à l'église de Saint-Henri, à la petite école de rang et à la Maison Couët. Lucie Fillion, Pierre Prévost et Marie-Josée Deschênes étaient aussi présents. Je les remercie. Merci à monsieur Jean-Marie Lalande, qui a si généreusement accepté d'ouvrir sa ma-

gnifique petite école de rang et de guider les visiteurs à travers un passé encore présent.

- Lors des différentes activités du Domaine Pointe-de-Saint-Vallier et de la résidence d'auteur de Nicolas Godbout à cet endroit à l'été 2016. Lucie Fillion, Pierre Prévost et Marie-Josée Deschênes ont aussi assisté à plusieurs de ces activités.
- J'ai assisté en présence de Lucie Fillion à tous les rendez-vous des Contes du littoral de l'été 2016. Marie-Josée Deschênes et Pierre Prévost étaient aussi présents à certains. Merci à Nicolas Godbout, un grand conteur et un magnifique organisateur de ces événements.
- J'ai assisté au lancement, à Saint-Raphaël, de l'ouvrage de Nicolas Godbout, *Mémoires obscures*. Un volume empreint d'une grande sagesse. Outre monsieur Nicolas Godbout, Marie-Josée Deschênes, Pierre Prévost et Robert Tessier de notre CA étaient aussi présents.
- Aux 2 journées du Salon des métiers d'Art de Noël de Saint-Damien. Lucie Fillion, Claude Gignac et Pierre Prévost ont aussi été présents.
- À la journée du Salon de Noël de Beaumont.

Monsieur André Bouchard a représenté la Société historique de Bellechasse au congrès de la Fédération histoire du Québec, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Merci, André.

Le projet d'écriture amorcé en 2015 par Robert Tessier et Jean-Claude Tardif en collaboration avec le grand photographe Paul St-Arnaud a vu de nouveaux collaborateurs se joindre à l'équipe dont Jean-Marie Lalande et de nombreuses « maîtresses d'école », lesquelles auront permis, à travers des dizaines d'entrevues, d'enrichir un ouvrage déjà exceptionnel! Des partenaires occasionnels, des partenaires de longue haleine et la conjonction des planètes auront fait aboutir ce projet dans un temps record et avec une qualité exemplaire. Un ouvrage qui fera sa marque, un ouvrage de référence, un ouvrage préfacé par le très grand historien de l'art, monsieur Michel Lessard, qui ne tarit pas d'éloges

à l'endroit du volume. Un ouvrage qui se conclura dans les limites du budget initial accepté par le CA en 2015. Un projet ayant nécessité 4000 heures de travail, 8000 kilomètres parcourus, 1100 pages de retranscriptions d'entrevues. Un seul petit regret pour moi, dans cette démarche, est la confirmation tardive de la participation de la MRC, que nous n'avons pas réussi à obtenir en 2016. Une participation, confirmée récemment, mais légèrement inférieure à celle prévue et discutée au cours des deux dernières années.

Merci à nos généreux donateurs :

- Armel Larochelle, à titre posthume, qui, par la Fondation Québec-Philanthrope a versé 5000 \$ à la réalisation de cet ouvrage.
- La MRC pour sa participation de 4000 \$ pour l'acquisition de 100 des 1100 volumes du projet d'écoles de rangs de la MRC de Bellechasse.
- Merci à notre députée-ministre, Dominique Vien, qui a appuyé la réalisation de cet ouvrage pour un montant de 1 000 \$.
- Robert Tessier et Lucie Fillion, deux membres du c.a., qui ont chacun fait un don de 1000 \$ dévolus à la production de cet ouvrage.
- Suzanne Lemire pour son don de 500 \$.
- Jean-Marie Lalande pour son don de 300 \$.
- Gaétan Dugal pour son don de 200 \$.

Merci aussi aux municipalités de Saint-Raphaël, Saint-Anselme, Sainte-Claire, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Michel-de-Bellechasse, Saint-Philémon, Saint-Henri, Saint-Malachie, Armagh, Buckland, Beaumont et Saint-Lazare, lesquelles ont chacune versé un montant de 100 \$ en appui à la réalisation de cet ouvrage, et pour y voir apposées leurs armoiries municipales.

Merci à Jean-Claude Tardif pour son apport au démarrage de ce projet, merci à Jean-Marie Lalande pour toute son énergie et son professionnalisme, merci à notre ami Paul St-Arnaud, lequel, comme à son habitude, aura déployé tous ses talents de photographe pour faire des photos de ce volume, des pièces de collection. Merci à Michel Lessard qui aura su voir la grande qualité et l'apport inestimable de ce volume à l'histoire et à l'avenir de

Bellechasse. Et un merci tout particulier à Robert Tessier qui aura su garder le phare malgré certains vents contraires.

L'année 2016 aura été l'année de la perte d'un membre honoraire à vie de la SHB, le Père Benoît Lacroix. Suite à son départ, j'ai soumis au CA, l'idée que nous pourrions créer un prix en l'honneur de ce grand Bellechassois. Les membres du c.a. ont appuyé ma démarche et j'ai élaboré un cadre et des critères pour ce prix du patrimoine. Afin de stimuler la participation et d'augmenter la visibilité, j'ai demandé que chaque candidature soumise soit appuyée par une résolution du conseil municipal. Dans quelques instants, nous connaissons les trois premiers récipiendaires des prix Benoît-Lacroix.

J'ai aussi élaboré le prix Yvonne-Couët. J'ai soumis le projet à toutes les écoles de Bellechasse, à toutes les bibliothèques de Bellechasse, mais aucun enseignant ni aucune bibliothèque n'ont souhaité encadrer les jeunes de notre territoire pour un projet alliant le français et le patrimoine. En 2017, je trouverai des partenaires intéressés à appuyer les jeunes dans ce défi.

Durant la dernière année, le vice-président n'a pas manqué à la tradition en organisant un voyage historique dans un des berceaux de l'établissement de notre société québécoise, soit la belle région de Kamouraska. Ce voyage aura permis, encore une fois, aux participants d'apprendre quelques pages de notre histoire dans une atmosphère détendue et sereine. Merci à Pierre Prévost et attendez-vous encore à un voyage exceptionnel en 2017.

J'ai aussi occupé les fonctions de responsable de la campagne de renouvellement des membres. Campagne qui se déroule conjointement à l'envoi de la revue *Au fil des ans*, de l'automne. C'est ce dont je vous entretiendrai dans quelques minutes.

Projets pour 2017

Notre c.a. veillera à tenir ses réunions afin de mener à bien notre magnifique SHB et poursuivre l'œuvre de nos prédécesseurs.

La SHB sera l'hôte en 2017, dans Bellechasse, du congrès annuel de l'Association des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (AP-MAQ).

Publication du quatrième numéro d'*Au fil des ans*, dont un sur la vie et l'œuvre des religieuses de NDPS, réalisé par Pierre Lefebvre assisté au montage de Nicolas Godbout et de quelques collaborateurs à l'écriture.

Nous aurons notre voyage patrimonial et historique annuel avec Pierre Prévost. Vous aurez les informations dans le prochain AFDA.

Publication du volume sur les écoles de rangs de Bellechasse réalisé par Robert Tessier en collaboration avec Jean-Claude Tardif, Jean-Marie Lalande, l'historien de l'art Michel Lessard qui signera la préface et plusieurs enseignantes ayant accepté de donner des entrevues sur leurs expériences passées. Le projet sera ficelé par l'équipe des Éditions GID.

Le volume sera déposé chez l'éditeur d'ici le 28 avril et la soirée de lancement du volume sur les écoles de rangs se tiendra en septembre 2017.

Le projet d'inventaire des archives de Bellechasse visant la mise en place d'un musée virtuel sera mené par Pierre Lefebvre. On passe d'un projet d'inventaire paroissial de 5000 \$ en 2015, à celui de 25 000 \$ en 2016; le projet de musée virtuel dépassera les 50 000 \$ en 2017.

Un immense merci aux partenaires financiers qui nous permettent d'avancer à grands pas. Je veux nommer la MRC de Bellechasse, la députée Dominique Vien et la Fondation Québec-Philanthrope. Des remerciements tout aussi grands à plein de monde, dont Lucie Fillion pour son travail de trésorière depuis deux ans, sa prise en charge du rôle de secrétaire et son appui à une foule d'activités; à notre vice-président, Pierre Prévost qui rédige des articles de grande qualité pour notre revue *Au fil des ans*. Le meilleur vice-président qu'un président puisse souhaiter! À Marie-Josée Deschênes pour son dynamisme et sa fougue et tous les efforts déployés au comité de rédaction et pour la tenue des colloques sur le Patrimoine religieux et des Rendez-vous Bellechasse; à Nicolas Godbout, pour la prise en charge de la refonte graphique de notre revue; à André Bouchard pour ses présences actives; à Claude Gignac pour sa présence avec nous et sur les ondes de Passion-FM; à Robert Tessier pour avoir mené à terme l'écriture du volume sur les écoles de rangs, à Paul St-Arnaud pour tant de

photos mises gracieusement à la disposition d'*Au fil des ans* et tout le temps consacré aux photos du volume des écoles de rangs. Merci à Pierre Lefebvre et Jean-Pierre Lamonde pour l'encadrement efficace et dynamique des archivistes dans les projets d'inventaire archivistique. Merci à celles et ceux qui ont facilité la réalisation de toutes ces activités en 2016 et qui sont à la tâche pour celles de 2017. Merci à vous toutes et tous ici présents, qui croyez en notre patrimoine bellechassois.

En terminant, je voudrais prendre quelques minutes, à titre de président de la SHB, afin de remercier particulièrement deux personnes :

Premièrement, Claude Gignac, qui nous a annoncé qu'il ne renouvellerait pas ses fonctions au sein du CA de la SHB après 6 années durant lesquelles nous avons pu travailler et partager nos passions. Claude se retire du CA, mais il ne sera jamais bien loin attendu qu'il nous a offert de participer occasionnellement à son émission sur Passion-FM. Alors, je crois que vous pourrez nous entendre prochainement sur les ondes de notre radio bellechassoise. Merci Claude, et je te souhaite de t'accomplir dans toutes tes nouvelles aventures.

La deuxième personne est selon moi un être exceptionnel, un être comme on en rencontre très peu dans une vie, une personne qui éclaire tout ce qu'elle touche. Cette personne nous a annoncé qu'elle voulait davantage se consacrer à sa famille et qu'elle ne renouvellerait pas son mandat. C'est après 14 années au sein de notre CA, où j'ai eu l'immense privilège de le côtoyer durant six années, que Paul St-Arnaud se retire. Paul, mon ami, je te remercie. Paul demeurera encore près de nous étant le photographe officiel du volume sur les écoles de rangs. Paul, je ne te souhaite que du bon, je te souhaite d'accomplir encore plusieurs de tes rêves.

Merci à vous deux et merci à tous ceux qui ont accepté et qui accepteront un jour de siéger au c.a. de la SHB.

Cette année le CA de la SHB perd 20 années de compétences. Depuis mon arrivée au CA, il y a 6 ans, nous avons perdu 75 années de compétences du fait des départs de Réjean Bilodeau, Lise F. Gosselin, Jean-Pierre Lamonde, Gisèle A. Lamonde,

Yvan DeBlois, Paul St-Arnaud et Claude Gignac. Il est important de se souvenir que la force de notre organisation est sa compétence. Notre doyen est maintenant Pierre Prévost avec 11 années au CA, je suis le deuxième doyen avec six ans. Certains peuvent penser ne pas avoir les connaissances requises pour construire avec nous, mais l'expertise, ça s'apprend avec les années. Alors tantôt, lors de l'élection, j'espère que plusieurs accepteront de relever le défi.

J'ai tellement de rêves et si peu de temps pour tous les réaliser. Merci de vous joindre à moi pour accomplir plusieurs projets.

Michel Tardif, *président*



Voici les états financiers de la SHB au 31 décembre 2016, tel que vérifiés par la firme comptable Roy Bécharde Fleury CPA inc.

Les recettes en 2016 s'élèvent à 52 701 \$, comparativement à 30 936 \$ en 2015. La différence provient essentiellement du projet d'inventaire des archives paroissiales, lequel a fait un bond de 5031 \$ en 2015 à 25 528 \$ en 2016. Les dépenses d'exploitation ont atteint 43 227 \$, laissant des profits pour l'année 2016 de 9 474 \$. Toutefois ces chiffres ne tiennent pas compte du fait qu'au 31 décembre 2016, les dépenses inhérentes au projet d'inventaires archivistiques paroissiaux n'étaient pas terminées. En fait, il restait des entrées et des sorties d'argent totalisant des dépenses additionnelles de 8 664 \$, consistant en sommes reversées aux paroisses et en « charges » gouvernementales, soit un léger déficit de 583 \$ sur l'activité. Ce qui laisse un surplus réel, si tout le projet avait été comptabilisé sur l'exercice financier 2016, de 610 \$, donc un budget en équilibre. Le bilan des actifs a augmenté de 9474 \$. Le profit de l'exercice passe de 68 441 \$ en 2015 à 77 915 en 2016.

Pour ce qui est des sommes à recevoir de l'État (soit les retours des TPS et TVQ), le montant est supérieur, attendu que le projet archivistique a généré plus de dépenses avec taxes en 2016 qu'en 2015. On

a aussi davantage de frais payés d'avance, constitué, en gros, des sommes versées au projet du livre sur les écoles de rangs.

Au niveau du passif, on a moins de perçus d'avance. Le montant de 5160 \$ est la somme des cotisations, soit 4160 \$, d'une part; et d'autre part, les 1000 \$ d'une subvention s'appliquant au livre sur les écoles de rangs. À l'avant-dernière ligne, on retrouve notre actif de 77 915 \$ noté en page 4. Le montant de 83 075 \$ représente l'actif (77 915 \$) plus les perçus d'avance (5160 \$).

Lucie Fillion, *secrétaire-trésorière*



La publication de la revue *Au fil des ans*, quatre fois l'an, est maintenant l'activité traditionnelle de la SHB, cela depuis 28 ans en 2016. Voilà une tâche importante au sein de notre organisation étant donné que la revue est notre fenêtre sur le monde et notre lien avec nos membres. Les deux dernières années, ce ne furent pas tâches faciles, car après avoir chaussé les souliers de Jean-Pierre Lamonde à la présidence en 2015, je devais, en 2016, chausser ceux de Jean-Claude Tardif, au poste de rédacteur en chef, Jean-Claude ayant occupé ce poste de 2009 à 2015. J'ai eu l'appui de personnes exceptionnelles, qui ont généreusement accepté de rédiger des articles de haut niveau. La 28^e saison d'édition a débuté avec un numéro spécial sur le patrimoine ferroviaire de Bellechasse. Un numéro spécial 30^e anniversaire, produit par Pierre Lefebvre et ses collaborateurs, Pierre Prévost et Yvan DeBlois. Je tiens à les remercier de tout le travail de recherche qui fut accompli pour mener à bien ce travail qui, bien que nous l'ayons publié à 1000 exemplaires, fut épuisé en quelques semaines. Dans le deuxième numéro, un article d'Annabelle Hélie et Jérôme Carrier portait sur la restauration de leur maison familiale à Saint-Raphaël. Bien entendu, Pierre Prévost a aussi répondu présent en signant plusieurs textes, dont l'aventure éolienne en Bellechasse. Dans le troisième numéro de 2016, les orgues de Bellechasse étaient à l'honneur, le tout signé par Pierre Prévost.

Dans le quatrième numéro, Pierre Prévost est demeuré fidèle et nous avons ajouté Nicolas Godbout, lequel nous a relaté ses activités de l'été en résidence d'auteur au Domaine Pointe-de-Saint-Vallier.

Cette année 2016 en aura été une de transition. Avec le départ de Jean-Claude Tardif du poste de rédacteur en chef, et du fait que je cumulais différentes fonctions, j'ai soumis au CA l'idée d'impliquer plus activement le comité de rédaction. Se sont montrés intéressés à y relever de nouveaux défis, Lucie Fillion, Marie-Josée Deschênes, Pierre Prévost, Nicolas Godbout et René Minot. Le comité a suggéré de rajeunir un peu notre apparence, notre image. Le comité a donc confié à Nicolas le mandat de refaire la charte graphique de la revue pour l'année 2017. Merci à toutes ces personnes qui permettent à notre revue de grandir tous les ans, depuis maintenant 29 années.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont accepté de rédiger un ou quelques textes, tout particulièrement notre vice-président, Pierre Prévost, qui est un puits d'informations.

Michel Tardif, *rédacteur en chef*



MARIE-JOSÉE **DESCHÊNES**
architecte
architecture . patrimoine . paysages

www.mjdarchitecte.com

